

# St-Laurent, Echo du Grand-Portage

## La Croix-Rouge exprime sa reconnaissance à des auxiliaires dévoués

[B.B.] L'assemblée générale annuelle de la section de Rivière-du-Loup de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, au local des Chevaliers de Colomb, le 16 novembre dernier, a été marquée par la mise de citations et de certificats de mérites à plusieurs entreprises et personnes qui apportent depuis plusieurs années, déjà, une contribution bénévole très précieuse à l'oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge dans notre région.

Les récipiendaires de citations ont été la Laiterie Cité qui, depuis dix ans, fournit le lait au comité de restauration des cliniques de sang; le Conseil 2402 des Chevaliers de Colomb qui met gratuitement son local à la disposition de la section de la Croix-Rouge à Rivière-du-Loup; Nestlé-Canada pour la fourniture de café au comité de restauration des cliniques de sang; la Boulangerie Blé d'Or, Méthot et Gagné, embouteilleur Coca-Cola et le Magasin Co-Op de Rivière-du-Loup pour leur générosité constante à l'occasion des cliniques de sang. Dans le cas de Méthot et Gagné, cette générosité se manifeste à Rivière-du-Loup et à Edmوندston.

Quant aux certificats de mérite ils ont été octroyés à des bénévoles de Rivière-du-Loup et d'autres localités de la région pour services signalés rendus à la Croix-Rouge, notamment durant les campagnes financières. Ce sont M. Jacques Potvin et M. Gabriel Boucher, de la Plaza Lafontaine, Mme Suzanne Soucy et Mme Jeannette Thériault de l'Ambulance Saint-Jean, M. Joseph Bernier, de St-André, M. Gérard Guinard, de St-Epiphanie, M. Pierre-Félix Dubé, de l'Isle-Verte, M. Roméo Dumont, de Cacouna,

Mme Marcelle Pelletier, de Rivière-du-Loup, et Mme Marcelle P. Soucy, de Cacouna, Mme Pierrette Lafrance, de Rivière-du-Loup, et Mme Gérard Saindon, de Saint-Alexandre, de Kamouraska.

Les personnes présentes à l'assemblée ont par la suite approuvé les propositions du comité de nomination en vue de la composition de l'exécutif et des comités de travail de la section. L'exécutif se compose comme suit. Président honoraire, le Dr. Yves Godbout, maire de Rivière-du-Loup, président du comité exécutif, M. Marcel Rouleau. Vice-présidentes, Mmes Armand Marquis et Hervé Ouellet. Secrétaire, Mme Roland Blanchet. Trésorier, M. Rosaire D'A-mours. Directeurs représentants des localités du territoire de la section: M. Roméo Dumont, Cacouna; M. Pierre-Félix Dubé, l'Isle-Verte; M. Roger Pelletier, Notre-Dame-du-Portage; M. Joseph Bernier, St-André de Kamouraska; M. Léon Plourde, St-Antoine; M. Gérard Chouinard, St-Epiphanie; M. Gérard Bérubé, St-François-Xavier de Viger; M. Laurent April, St-Hubert; M. Robert Audet, St-Modeste; M. Gilles Belzil, St-Patrice; Mme Ovilla Francoeur, St-Arsène; et les maires des autres localités.

Comité de la campagne financière, Mme Armand Marquis, Rivière-du-Loup. Comité de la collecte de sang, M. Jacques Potvin, et M. Gabriel Boucher pour le printemps. M. Gérard Soucy et M. Gérard Proulx pour l'automne. La secrétaire de ce comité est Mme Raymond Lavoie de Rivière-du-Loup. Comité de secours aux sinistrés, M. David Lebel et Mme André Bourdeau, de Rivière-du-Loup. Cours de soins au foyer, Mmes Adélarde Sirois de

Rivière-du-Loup et Ovilla Francoeur, de St-Arsène. Comité de réserve d'accessoires, M. Marc-André Rioux. Comité de travail féminin, Mme Irène Vaillancourt, Mme William Godbout, et Mme Cécile Côté, secrétaire, de Rivière-du-Loup. Comité de travail féminin de Notre-Dame du Portage, Mme Roger Pelletier, Mme Roger St-Pierre. Comité de travail féminin de St-Hubert, Mme Lionel Beau-lieu, Mme Jacqueline Dionne, et Mme Louis A. Malenfant, secrétaire. Comité de publicité, MM. Marcel Rouleau et Beauvais Bérubé.

A noter que M. Marcel Rouleau assume également la fonction de vice-président régional. Au début de la réunion, le maire Yves Godbout, en son nom personnel et celui de la population de la ville et de son environnement, a eu des paroles de félicitations de gratitude et d'encouragement à l'adresse de tous et chacun des membres de la section.

On notait aussi la présence du Colonel Paul Richard, directeur provincial adjoint de la Croix-Rouge Canadienne, section du Québec. Ce dernier a profité de l'occasion pour informer les auditeurs sur la situation vécue par la Croix-Rouge au Québec durant les derniers sept mois, et les remaniements effectués dans les structures opérationnelles de la section québécoise. M. Richard a en outre fourni des informations sur les circonstances qui ont amené la remise à plus tard de la clinique de sang habituellement tenue à l'automne à Rivière-du-Loup. Il a à nouveau félicité la section de son excellent travail et en particulier, pour sa contribution au fonctionnement de la banque de sang de la Croix-Rouge durant la période difficile qui vient de prendre fin.

Dans une brève allocution, M. Raymond Plante, Grand Chevalier du Conseil 2402 a qualifié de formidable le travail accompli par la section locale, à laquelle il a promis l'aide continuée du Conseil colombien de Rivière-du-Loup, lors des cliniques de sang. L'assemblée a été suivie d'un goûter préparé par les membres du comité de travail féminin.

Les H.L.M. de La Pocatière:

## Au printemps 1978

Par Jocelyn Dionne

La Pocatière- La construction du H.L.M. pour personnes âgées à La Pocatière pourrait bien être pour le printemps 1978, selon le maire de la ville de La Pocatière, M. Léonard Laplante. Le conseil de la ville a reçu une lettre de la Société d'Habitation du Québec (S.H.Q.) expliquant clairement que le projet de La Pocatière était dans le budget de 1977 et que la

confirmation de l'octroi des subventions devant permettre la construction des 50 unités de logements à prix modique pour les personnes du troisième âge.

Pour confirmer cette lettre, le journaliste du "Saint-Laurent, Echo" a rencontré des représentants de la SHQ la semaine dernière lors de la levée de la première pelletée de terre du H.L.M. de Saint-Pascal et ceux-ci ont tenu à préciser davan-

tage. Il est bien certain que le projet étant dans la programmation de 1977 et que dès que l'entente fédérale-provinciale, qui soutient ces genres de projets, sera signée; la SHQ annoncera la construction officiellement. Normalement, selon M. Alain François, de la SHQ, l'entente devrait être signée avant le mois de janvier dégageant les budgets à temps pour permettre le début de la construction au printemps 1978.



Le maire de Saint-Pascal, M. Ernest Ouellet, lève la première pelletée de terre donnant ainsi le coup d'envoi du début des travaux de construction des 50 unités de logement H.L.M. pour personnes âgées à Saint-Pascal.

A l'extrême droite de la photo, nous apercevons M. Alain François, attaché de projet de la Société d'Habitation du Québec (SHQ). (Photo Jocelyn Dionne)

### Du travail d'expert à prix plus que compétitif!

## Le Lion de la Transmission est en ville...

### Rivière-du-Loup Transmission Automatique Enr.

- Vente de pièces et réparations
- Service d'échange sur transmissions de toutes sortes



Ouvert 6 jours par semaine de 8:00 à 21:00 hres

7 Côte St-Jacques

Bureau:862-8732

Résidence:862-4682



**Paul Bélanger o.d.**

docteur en optométrie

Examen de la vue, lunettes  
verres de contact, souples ou rigides

CENTRE MEDICAL DE RIVIERE-DU-LOUP

242, Lafontaine Rivière-du-Loup, Qué.  
Téléphone: 862-7663

# Abonnez-vous au

## St-Laurent, Echo du Grand-Portage

\* Abonnez un parent ou un ami et donnez-lui des "ptites nouvelles" de chez-vous, cela fait plaisir.

### PARTEZ POUR LES ANTILLES

En achetant un abonnement avant le 1er janvier 1978, vous courez la chance de gagner un voyage aux Antilles pour 2 personnes. Le nom inscrit sur le coupon d'abonnement sera précieusement conservé jusqu'à la date du tirage qui vous sera donné dans un prochain numéro.

#### Le voyage comprend:

- Voyage aller-retour à vols nolisés par Air Canada entre Montréal et Montego Bay. Repas servis durant les vols.
- Transferts aller-retour privés sur route entre l'aéroport de Montego Bay et Seawind, et manutention des bagages.
- Logement dans une chambre climatisée avec salle de bains privée au Seawind Beach Resort pour 7 nuits ou 14 nuits, selon vos réservations.
- Un petit déjeuner complet et cuit chaque matin.
- Services de l'hôtel et taxes gouvernementales de l'hôtel.
- Les gratifications pour les repas, les boissons et autres services sont comprises. Les pourboires sont interdits au Seawind Beach Resort.
- Un programme complet quotidien de sport, jeux, activités et amusements, dirigés par le directeur des événements sociaux. Il y a aussi un programme spécial pour les enfants.
- Une très grande variété de facilités sportives et d'équipement à des "prix de bananes" très bas. Autres activités tel que le ping-pong et le jeu de galets sont sans frais.
- Un service de minibus gratis au centre de Montego Bay.
- Aucun frais pour les chaises de plage et serviettes de bain.
- Programme de divertissement chaque soirée.
- Représentant Strand en résidence et personnel d'hôtesse.

Nouvelle villégiature sensationnelle.  
Du soleil  
L'eau de mer cristalline.  
Des plages chaudes au sable blanc.  
Des piscines.  
Des restaurants, bars et barbecues.  
Navigation de plaisance et sports nautiques.  
Jardins de fleurs tropicales.  
Des distractions à n'en plus finir.

Ce voyage vous est offert par le St-Laurent, Echo, en collaboration avec

**Strand**

et

LES VOYAGES



**Emepillon Inc.**

RIVIÈRE-DU-LOUP.

30 St-Joseph Rivière-du-Loup 862-0655

N.B. Votre petite annonce sera publiée dans l'édition suivant la réception de votre abonnement.



Prenez votre abonnement avant le 1er janvier 1978 nous devons alors y ajuster nos prix.

Coupon d'abonnement au

## St-Laurent, Echo du Grand-Portage

16 rue du Domaine 862-1774  
C.P. 1026

Nom .....

Adresse .....

1 an  = \$10.00

1 an  = \$14.00  
autres pays

\* Inclure un chèque  
ou mandat postal

Pour avoir pris un abonnement vous avez droit à une annonce classée gratuite

Texte: .....

.....

.....

.....

Une annonce classée gratuite

# Il est peu probable que le Québec puisse renoncer à recourir à l'énergie nucléaire

Par Beauvais Bérubé.

C'est la constante qui s'est dégagée du débat public tenu le 15 novembre dernier au CEGEP de Rivière-du-Loup dans le cadre d'une journée d'activités destinée à informer les étudiants du collégial et le public en général sur la question énergétique au Québec.

Cette perspective, pour le gouvernement québécois, de ne pouvoir s'exempter que très difficilement d'adopter le nucléaire pour prendre la relève de l'énergie hydro-

ses.

Le second paneliste, M. Pierre Fortier, vice-président et directeur général de Canatom a déclaré en premier lieu que demander si l'on peut se passer de centrales nucléaires au Québec et dans la région de Rivière-du-Loup équivaut à mal engager le débat, ajoutant qu'il faut plutôt s'interroger à savoir si le Québec peut se passer d'énergie pour assurer son développement. Soulignant ensuite que toute forme d'énergie a un impact sur l'économie et l'environnement, et qu'en

claire au Québec doit être débattue sur la place publique, le facteur humain devant se révéler prédominant dans cette discussion, le sujet du débat revêtant non seulement un caractère politique mais touchant aussi la moralité publique. De l'avis de M. Belleau, le débat nucléaire à travers le monde doit amener un choix politique des populations.

"Eventuellement, oui": telle est la réponse de M. Pierre Jobin à la question à savoir si l'on peut se passer de centrales nu-

d'abord déclaré que le Québec, en raison de ses vastes espaces et de ses zones peu peuplées, a la possibilité de recourir au nucléaire sans mettre en danger la vie des populations. Il n'a pas écarté la possibilité d'une utilisation de l'énergie marémotrice au Québec le long de la vallée du fleuve Saint-Laurent, un mode de production à considérer. Pour ce qui est de l'énergie hydraulique, il a noté que le fait que le grand projet de la Baie James soit maintenant accepté par le gouvernement et le public, donne à penser que d'autres projets du genre pourraient se réaliser au Québec, sans soulever de protestations. Il a d'autre part souligné les possibilités qu'offrent les sources d'énergie douce-éolienne et solaire ou le bois.

M. Mihaila a en outre fait allusion au fait que le littoral du fleuve Saint-Laurent, en bordure duquel l'Hydro-Québec voudrait construire plusieurs centrales nucléaires, se situe le long d'une faille constituant une zone de risque maximum en ce qui a trait à la fréquence et l'intensité de secousses sismiques, ce qui pourrait poser des problèmes pour la stabilité des installations d'une centrale nucléaire. Il a conclu en

insistant sur l'importance d'un ou de sites présentant toutes les garanties de sécurité, la Baie James pouvant être un de ces sites. La période de questions a donné lieu à plusieurs interventions, défavorables, en très grande majorité, à la construction d'une centrale nucléaire à Rivière-des-Caps, à l'ouest de Rivière-du-Loup. Ces interventions ont permis aux panelistes d'explicitier davantage leur pensée. Pour sa part, M. Michel Belleau a interprété les propos du jour du ministre Joron comme une intention voilée de recourir au nucléaire dans trois ans. Le député Jules Boucher a fait à nouveau ressortir la nécessité pour le Québec de rechercher des solutions de rechange pour réduire, à défaut de l'éliminer, la dépendance de la province sur le plan énergétique.

A quelques reprises, les intervenants ont dénoncé les volte-faces du Parti Québécois en matière de politique énergétique pour le Québec. D'autres ont vu dans le nucléaire utilisé à des fins de production d'énergie, une puissance au service d'intérêts capitalistes. Il s'en est aussi trouvé pour demander si le recours au nucléaire permettrait au Québec de devenir auto-

suffisant énergétiquement

Bref, il est apparu évident que dans moins d'une décennie, le Québec devrait se résoudre à construire des centrales nucléaires. Cette forme d'énergie n'en demeurerait pas moins dispendieuse, en raison de la nécessité d'acheter l'uranium à l'extérieur du Québec, où cette ressource n'existe pas en quantité considérable. Même si les centrales devaient être localisées ailleurs qu'en bordure du littoral du Saint-Laurent, un paneliste a émis l'opinion que les risques de séismes n'excluaient pas irrémédiablement la construction de telles centrales, les risques de secousses sismiques se révélant des risques parmi d'autres. On a également fait mention du besoin d'interventions politiques pour réduire autant que faire se peut la croissance des besoins du Québec en énergie.

Bref, on peut résumer l'attitude de l'assistance en mentionnant que la très grande majorité des cent-soixante personnes présentes au débat public était opposée à l'adoption par Québec d'une politique de recours au nucléaire, d'où même qu'à la construction d'une centrale nucléaire dans notre région.



Les panelistes lors du débat public du 15 novembre, à l'ancienne chapelle du CEGEP. De gauche à droite, M. Pierre Jobin, directeur-général du Conseil régional de Développement de l'Est du Québec [CRDEQ], M. Jules Boucher, député du comté de Rivière-du-Loup à l'Assemblée nationale, M. Michel Belleau, coordonnateur du Front Commun Anti-Nucléaire, M. Roméo Bouchard, professeur au CEGEP et animateur, M. Michael Mihaila, docteur en géophysique nucléaire, et M. Pierre Fortier, vice-président et directeur général de Canatom.

[Photo "Saint-Laurent-Echo"]

lique dans dix ans au plus tard, se révélait d'autant plus significative qu'elle faisait écho à un sous-entendu du même genre contenu dans le livre blanc sur l'énergie rendu public quelques heures plus tôt, à Québec, par le ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron.

Chacun des cinq panelistes invités pour la circonstance s'est vu allouer cinq minutes pour exposer son point de vue avant que la discussion ne s'engage avec la période de questions. Appelé à parler le premier, le député du comté de Rivière-du-Loup à l'Ass. Nat., M. Jules Boucher, s'est d'abord dit persuadé que la centrale nucléaire de Rivière-des-Caps n'était pas pour demain, compte tenu du moratoire de deux ans décrété par le gouvernement québécois, lequel ne doit pas être pour autant interprété comme un rejet définitif du recours au nucléaire comme moyen de répondre aux besoins énergétiques du Québec de l'an 2000. M. Boucher a tenu à rappeler que Québec entend poursuivre l'expérience de la centrale expérimentale de Gentilly tout en s'accordant le loisir d'explorer d'autres sources possibles d'énergie, l'éolienne et l'énergie solaire inclu-

matière énergétique les décisions doivent se prendre tôt, il a émis l'opinion qu'en 1990 les formes alternatives devront être déterminées, même s'il est à prévoir qu'en l'an 2000 toutes les formes d'énergies devront être mises à contribution pour rencontrer les besoins du Québec en ce domaine. Il a conclu en disant qu'il lui apparaît que le nucléaire sera la seule forme d'énergie qui puisse permettre au Québec d'être maître chez lui. Pour M. Michel Belleau, représentant du Front Commun Anti-Nucléaire, il ne fait aucun doute que le Québec et notre région doivent se passer des centrales nucléaires, lesquelles doivent non seulement être évitées mais complètement abolies au Québec. A l'appui de cette prise de position, M. Belleau a fait valoir des problèmes techniques, le potentiel de pollution le plus grave du genre de l'humanité ait jamais connu. Selon lui, le péril nucléaire débute dès l'extraction de la matière fissile, sa présence dans le réacteur et dans les déchets radioactifs constituant aussi des dangers mortels. M. Belleau partage l'avis de plusieurs groupements de citoyens à savoir que la question de l'énergie nu-

claires dans l'Est du Québec, où l'énergie produite est quasi nulle, et où les capacités de production sont faibles, excepton faite de la transformation de déchets de bois, de la gazification de la tourbe, et de l'uranium découvert aux Iles-de-la-Madeleine. Au sujet de la centrale nucléaire projetée à Rivière-du-Loup, laquelle serait pourvue de quatre réacteurs, M. Jobin a fait allusion à un sondage régional sur ce projet, dont les résultats ont démontré qu'en octobre 1975, une majorité de répondants était favorable à la construction d'une telle centrale, une très vaste portion de la population n'étant aucunement informée sur le projet. Même si la construction de la centrale était susceptible de créer 2,000 emplois et l'opération de la centrale, de procurer de l'emploi à 400 personnes. M. Jobin a signalé que depuis deux ans, le projet suscite beaucoup moins d'intérêt et semble tomber dans l'oubli. Il a en outre noté que la présence possible d'une centrale nucléaire dans la région ne suscite que peu de nervosité dans la population. Un exposé qui a suscité beaucoup d'intérêt est celui de M. Michael Mihaila, docteur en géophysique nucléaire. Ce dernier a

**Johnson.**  
La radio CB 40 canaux qui n'est pas un jouet.  
Même si c'est pour s'amuser.



Escompte spéciale de  
**25%**  
pour un temps limité

**MERCIER** *Electronique*  
enr

162 FRASER  
RIVIERE-DU-LOUP  
862-7269

Les habitations du troisième âge:

# Première pelletée de terre à Saint-Pascal

Par Jocelyn Dionne.

**Saint-Pascal.** "On a parlé du H.L.M. de Saint-Pascal depuis un an et demi. Maintenant le travail commence", de déclarer le maire de ville Saint-Pascal, M. Ernest Ouellet, lors de la première pelletée de terre qui marquait le début des travaux de construction du H.L.M. pour personnes âgées à Saint-Pascal.

Plusieurs personnes ayant travaillé au projet s'étaient réunies autour de M. Ouellet, du curé de la paroisse M. l'Abbé Yvan Morin, des représentants de la Société d'Habitation du Québec

MM. Alain François et Gilbert Martin, de la compagnie de construction M. Gérard Dufour et de l'architecte concepteur du projet: la firme Bégin et Rodrigue pour partager la joie de cet instant important dans le développement social de la ville de Saint-Pascal. Un don exceptionnel a été mentionné au cours de la brève cérémonie dans le froid automnal. Les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame de Saint-Pascal ont cédé le terrain devant recevoir les 50 unités de logements pour un dollar. Soeur Béatrice Vachon était présente pour recevoir les remerciements de la population qui sont à la

dimension de leur geste. Ce terrain est estimé aux environs de \$35,000.00.

**-Logements pour le troisième âge-**

Situé sur l'avenue Martin, cet ensemble de logements pour personnes retraitées et pour handicapés coûtera \$1,660,760. C'est la firme Janin Construction Ltée, de Québec, qui assurera la construction de ces logements. La fin des travaux est prévue pour août 1978.

Le bâtiment de type multifamilial comprendra quarante-trois logements

de trois pièces et sept de quatre pièces. Le site choisi d'une superficie de 106,380 pieds carrés permettra en plus des bâtiments et des espaces de stationnement, l'aménagement d'aires d'agrément. D'ailleurs, le projet prévoit que les aires de verdure accapareront au moins 65 pour cent de la superficie totale du terrain.

**O.M.H. à Saint-Pascal.**

L'administration de ces cinquante logements sera confiée à l'Office municipal d'habitation de Saint-Pascal à être créé prochainement. Les défi-

cits annuels d'exploitation seront répartis comme suit: 90 pour cent de la Société d'habitation du Québec et 10 pour cent de la municipalité. En contrepartie, la municipalité pourra percevoir les taxes foncières normales.

Les offices municipaux d'habitation sont constitués en corporation sans but lucratif, et créés pour répondre à des impératifs sociaux, tout en assurant une gestion la plus économique possible. Sans exclure la recherche d'une rentabilité fondée sur le coût des investissements, les offices municipaux

ont pour tâche principale de favoriser la promotion sociale et économique des personnes et familles qui ne peuvent, en raison de leurs revenus, trouver sur le marché privé des logements adaptés à leurs besoins. Les logements administrés par les offices sont donc loués à des prix inférieurs à ceux qui ont cours sur le marché. C'est pourquoi chaque année, la Société d'habitation du Québec et les municipalités versent des offices municipaux d'habitation des subventions aux montants requis pour équilibrer leurs dépenses avec leurs revenus.

**Créations d'emplois:**

## Critère de base de la répartition du fonds de développement régional

Dans un Avis remis récemment à l'Office de Planification et de Développement du Québec sur la programmation du fonds de développement régional pour 1978-79, le Conseil régional de Développement de l'Est du Québec maintient son objectif de création de 12,000 emplois pour l'Est du Québec. Selon le CRD, la création d'emplois doit être un critère de base de la réparti-

tion des budgets du fonds de développement régional.

Les Estimations sur le taux de chômage sont toujours sujettes à interprétation, de dire le CRD, mais personne ne conteste que celui de l'Est du Québec double la moyenne du Québec. Selon des études du CMC, on compte en moyenne 25,000 personnes en chômage dans la région. Pour le CRD, l'objectif de création de 12,000 emplois s'avère un minimum qui ne ferait que ramener la région aux alentours de la moyenne du Québec.

Les trois autres principes sur lesquels le CRD insiste quant à l'utilisation du fonds de développement régional sont la structuration de l'espace, la régionalisation et finalement la participation de la population.

**-Situation particulière-**

En ce qui regarde la structuration de l'espace, le CRD insiste sur la situation géographique particulière de la région. Selon le CRD, il faut accorder un rôle important aux télécommunications et aux transports. A ce niveau, le CRD insiste également sur la hiérarchie urbaine et le fait que les unités d'aménagement intégré constituent des foyers de regroupement et d'énergie dans des territoires à taille humaine.

Au niveau de la régionalisation, le CRD souligne que ce phénomène est manifesté de façon très inégale, voire chaotique, dans l'Est du Québec, et ce, malgré l'Entente et ses budgets qui permettaient des programmes novateurs. Selon le CRD, il y a d'énormes progrès à réaliser à ce niveau. A titre d'exemple, l'organisme souligne l'absence du ministère de l'Industrie et du Commerce à la Conférence administrative régionale.

Quant à la participation de la population, le CRD rappelle le succès remporté par un nombre de plus en plus important de groupes populaires dans la région. Pour le CRD, il est essentiel de favoriser la participation des citoyens par l'information, la consultation et l'animation. Il faut donc mettre en opération des program-

mes et des mécanismes qui permettent à la population d'analyser ses possibilités et ses besoins, puis de passer à la réalisation de projets adaptés à la réalité du milieu.

**PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE  
ST-PATRICE DE LA RIVIERE-DU-LOUP**

-aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que la révision du rôle d'évaluation est complétée et déposée à mon bureau; que tout intéressé peut en prendre connaissance et que toute plainte, doit être déposée avant le premier mai 1978.

Donné à St-Patrice de Rivière-du-Loup, ce 14ième jour de novembre 1977.

ADRYEN SENECHAL, sec.-trés.

## Film de Billy Graham

long métrage en couleur.

LUCIA est l'histoire humaine et touchante d'un couple moyen qui trouva finalement une dimension nouvelle de la vie.

### Où?

A la salle GS 11 du Cegep de Rivière-du-Loup, 335 St-Pierre.

### Quand?

Dimanche le 27 novembre à 19 heures 30

Présenté par les Chrétiens Evangéliques de Rivière-du-Loup.

BIENVENUE.

L'entrée est gratuite.

**Atelier de réparation**



Réparation d'appareils et accessoires ménagers  
Laveuse, sècheuse etc...  
Grille-pain, bouilloire, malaxeur etc...

ROUTE 230 ST-ALEXANDRE  
Sortie ouest du Village

**495-2710**

Prop. Laurent Ouellet

**Les Jardins St-Jean**

**Constructions Souber** INC.



**La Pocatière, Kam.**

J.-A. Soucy, président  
1322, 4e avenue,  
C.P.: 698, La Pocatière.  
GOR IZO tél.: **856-1245**

Pierre Lambert, secrétaire  
212, 4e avenue,  
C.P.: 546, La Pocatière.  
GOR IZO tél.: **856-2975**

**5 ans de garantie**  
PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'APC.H.Q.  
Compétence et solvabilité!

- Occupation immédiate
- Secteur Polyvalente
- Sanctionné par la Société d'Hypothèque
- Evitez les hausses de prix du printemps, achetez maintenant



**MAISON MODULAIRE**

les entreprises **RODRIGUE BAILLARGEON inc.**



# Dites non à la séparation et passez à l'action avec Québec-Canada.

**Au-delà de 100,000 membres ont déjà exprimé leur opinion  
et désirent surtout que leur conviction se transforme en action!**

## Québec-Canada c'est quoi?

C'est une multitude de citoyens qui se sont regroupés spontanément dans l'unique but de réunir leurs efforts dans la lutte contre la séparation du Québec.

## Québec-Canada c'est qui?

Québec-Canada regroupe déjà plus de 100,000 membres... des gens de toutes les classes, de tous les coins du Québec, qui ensemble, forment une organisation, sans affiliation politique, et très efficace pour faire échec au référendum sur la séparation.

Voici la liste des officiers et directeurs élus de Québec-Canada:  
président, J-Claude Nolin, Montréal  
1er vice-président, Guy Bouchat, St-Lambert  
2e vice-président, Brian Gallery, Montréal  
trésorier, Robert Benoit, Gatineau  
secrétaire, Denis Roberge, Aylmer

directeurs:  
Patrick T. Asselin, Hull  
Marcel Cloutier, Sherbrooke  
Albert J. Fisher, Montréal  
Jean-Pierre Gignac, Québec  
Germain Giroux, Valleyfield  
Alexander C. Pithy, Montréal  
directeur général, Pierre D. Brodeur

## Québec-Canada pourquoi?

L'avenir du pays étant en jeu, il est essentiel que ce soient les citoyens qui luttent afin de faire rayonner dans tout le Québec les raisons qui motivent un non au référendum sur la séparation tout en faisant valoir les avantages réels, pratiques et concrets que nous retirons tous, en tant que citoyens du Canada.

## Québec-Canada en action

Le mouvement regroupe quinze organisations régionales dont quatre ont déjà un bureau permanent soit: Hull, Sherbrooke, Québec et Montréal.

103 chapitres répartis aux quatre coins du Québec dont 7 à Montréal avec bureau permanent.

Mise sur pied de sections étudiantes dans les universités, collèges et CEGEPS.

Notre programme de communications populaire impliquera télévision, journaux, brochures, lettres circulaires et bien sûr, chacun de nos milliers de membres.

**RALLIEZ-VOUS À QUÉBEC-CANADA**

## À QUÉBEC-CANADA

Edifice de la Confédération  
1253 McGill College  
Suite 470  
Montréal, Québec, H3B 2Y5

J'aimerais adhérer au mouvement Québec-Canada

NOM \_\_\_\_\_ (EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE \_\_\_\_\_ (TRÈS IMPORTANT) Code Postal \_\_\_\_\_

Ci-inclus \$2.00 pour ma cotisation  seulement \$1.00 pour le 3ème âge \_\_\_\_\_

Ci-inclus \$1.00 pour mon \_\_\_\_\_ et étudiants \_\_\_\_\_

épinglette Québec-Canada  Ci-inclus \$ \_\_\_\_\_ à titre de don.



# La féminité



## LA MODE

Dans le cadre de vos tenues du Temps des Fêtes, voici deux autres belles toilettes.

1- Robe une-épaule en coton voile. La robe est courte, à deux étages et elle est nouée au-dessus de l'épaule gauche, laissant ainsi l'épaule droite à découvert. Elle se détaille à un prix abordable d'environ \$40. C'est une création de Jill Lumpkin pour Kuchi Designs, Pointe-Claire, Qué.

2- Robe longue à quatre étages en polyester interlock. Elle peut aussi être convertie en robe courte en détachant l'étage du bas. Elle se détaille environ \$44. C'est signé Marty K., Montréal.

## Oui des drogués de médicaments contre le rhume

par René Perreault

Le rhume, c'est une petite infection qu'on attrape généralement quand on passe d'une saison à l'autre, par exemple, de l'été à l'automne; et la grippe... une sorte de rhume en plus compliqué. Quoiqu'il en soit, peu importe ce qu'on attrape, rhume ou grippe, on finit toujours par se retrouver avec les mêmes symptômes: mauvaise toux, mal de gorge, de tête, sinus embarassés, fièvre. Et la plupart des gens ont recours aux mêmes sortes de médicaments pour se soigner: sirop contre la toux, losanges pour la gorge, comprimés décongestionnants, etc.

Or, ces médicaments ne guérissent pas la grippe ou le rhume, ils en atténuent tout au plus les symptômes sans en faire disparaître les causes. C'est un peu compréhensible: quand on sait qu'il y a environ 300 virus qui peuvent causer le rhume, on imagine facilement la difficulté de trouver un médicament sûr.

### Sirops, pastilles et décongestionnants

Le remède favori du public, c'est le sirop contre la toux. On oublie trop vite que la toux accomplit des fonctions salutaires pour l'organisme en expulsant les saletés et les matières étrangères qui s'accumulent dans les bronches; elle ne devient dangereuse que lorsqu'elle devient sèche, et ramène pas d'expecto-

ration, irrite la gorge et provoque une toux encore plus intense. Une consommation exagérée de sirop pour la toux empêche cette dernière de remplir ses fonctions et votre organisme reste sans protection.

Les pastilles contre la toux font également partie de la panoplie offerte en pharmacie. Mais elles peuvent soulager à condition d'en faire une consommation très grande, ce qui irrite alors la muqueuse et peut amener des complications. Les losanges pour les maux de gorge ne sont pas non plus d'un grand effet, surtout si le mal se retrouve dans l'arrière-gorge. Sur ce dernier point, il est bon de savoir qu'un mal de gorge n'est pas nécessairement causé par le rhume ou la grippe mais peut être le symptôme d'une autre maladie. Aussi, avant de prendre des médicaments pour les maux de gorge, il faudrait vérifier avec le médecin la cause réelle du mal.

Quant aux décongestionnants, qu'ils soient en comprimés ou en gouttes, il faut les utiliser avec prudence, consulter auparavant, car certains sont carrément déconseillés. Dans le cas des vaporisateurs nasaux, tous les oto-rhino-laryngologistes (médecins du nez, des oreilles et de la gorge) s'entendent pour en déconseiller l'emploi parce qu'ils sont contraires à toute règle d'hygiène nasale, dessèchent les muqueuses du nez et peuvent provo-

quer des lésions graves.

### Que faire?

N'y a-t-il donc rien à faire contre le rhume ou la grippe? Certes, on peut prendre des médicaments mais en les choisissant avec soin et en se rappelant qu'ils soulagent mais ne guérissent pas. Demander conseil à un pharmacien et même à un médecin se révèle toujours une précaution utile, surtout pour les personnes qui prennent déjà d'autres médicaments.

De même, les personnes qui attrapent les rhumes et gripes en série devraient s'interroger sérieusement sur leur état de santé et voir un médecin plutôt que d'essayer de se soigner elles-mêmes et risquer d'aggraver leur cas.

On recommande de faire administrer un vaccin contre la grippe aux enfants, aux personnes âgées, aux diabétiques, aux bronchitiques et aux personnes souffrant de maladies cardiaques car la grippe peut être plus dangereuse pour eux.

Et pour les autres, pour ceux qui attrapent leur grippe annuelle par imprudence, il existe des moyens très simples de soulager et guérir un rhume ou une grippe: maintenir un degré d'humidité élevé dans la maison, boire beaucoup de liquide, avoir une alimentation saine, éviter la fatigue excessive et en cas de fièvre, prendre l'aspirine.

# L'alimentation naturelle dès le berceau

par Claire Denis

Au Québec, 17% seulement des femmes prennent la décision d'allaiter leur bébé, alors qu'on établit à 96% la proportion de mères capables de nourrir leur enfant au sein. La durée de l'allaitement est en moyenne de 6 semaines, ce qui procure une action bienfaisante pour la santé actuelle et future de l'enfant.

Or, l'allaitement naturel devrait être maintenu pendant au moins 3 mois et idéalement jusqu'à 6 mois avant l'introduction des aliments solides. Le déclin de l'allaitement naturel depuis environ 50 ans est certainement à déplorer puisque le lait maternel est celui qui est le plus adapté au nouveau-né et dépasse en qualité le lait de vache et toutes les formules artificielles de lait dit «humanisé» disponibles sur le marché.

### Prévention de l'obésité et de certaines maladies

Des études récentes indiquent que l'allaitement au sein, même s'il ne se poursuit pas au-delà d'un mois, fournit une protection contre certains virus pouvant provoquer la grippe et des infections respiratoires et intestinales. Les bébés nourris artificiellement ont tendance à prendre du poids à un rythme plus rapide que les bébés nourris au sein. Ceci résulte de l'introduction trop précoce des solides chez un bébé que l'on amène à consommer une ration à densité calorifique trop élevée. On mentionne aussi que l'introduction précoce de céréales ne semble pas étrangère à une augmentation des maladies de l'intestin. De plus, un certain nombre de nourrissons présentent une allergie digestive aux protéines bovines. Chez les nouveau-nés nourris au lait maternisé, affirme le Comité de nutrition de la Société canadienne de pédiatrie, la mauvaise absorption des graisses peut s'élever à 25 ou 35% et davantage chez les enfants nés avant terme.



D'autre part, les vitamines, les protéines et le fer contenus dans le lait maternel font de celui-ci la nourriture la plus complète et surtout la plus adaptée aux besoins du nouveau-né. Il existe en effet un grand nombre d'études scientifiques relativement récentes qui indiquent que le lait maternel n'a pas de succédané et qu'il est le seul qui soit bien adapté à l'espèce humaine.

### Motivation, disponibilité et discipline

L'allaitement est une tâche à temps plein qui exige une bonne motivation, une grande disponibilité, une discipline personnelle rigoureuse: excellente alimentation, sommeil et repos à heures régulières, aucun médicament sauf ceux prescrits par le médecin, pas d'alcool et, bien entendu, pas de cigarettes.

L'apport calorifique total du régime alimentaire de la femme allaitante sera haussé de 20%. La consommation de lait et de produits

laitiers sous toutes leurs formes (yaourt, fromage, etc.) de même que celle de foie et de rognons, de céréales à grain entier, de fruits et de légumes crus sera augmentée. De plus, on continuera à prendre des suppléments de fer et d'acide folique tels que prescrits pendant la grossesse.

### Ligue de la Leche

Pour celles qui désireraient plus de renseignements et des conseils concernant l'allaitement naturel, il existe au Québec la Ligue de la Leche formée de femmes bénévoles qui ont toutes allaité pendant au moins 6 mois. Vous pouvez rejoindre la responsable de ce groupe, madame Anne-Marie Viau, à l'adresse suivante:

3376, rue Didier  
Fabreville  
Laval, Qué.  
H7P 3K3  
Tél.: (514) 625-4977.

À ce numéro, on peut indiquer s'il y a une représentante de la Leche dans le secteur que vous habitez.

## HUMOUR

Traite tout le monde avec politesse, même ceux qui sont impolis envers toi. N'oublie pas que si tu témoignes aux autres de la courtoisie, ce n'est pas parce que ce sont des gentlemen, mais parce que toi, tu es un gentleman.

Trop de gens s'imaginent qu'il suffit de se passer gentiment la main dans le dos pour se faire avancer!

Voulez-vous savoir quel est le degré d'éducation d'un homme ou d'une femme? Observez comment ils se comportent dans une dispute.

Nous avons un moyen de nous acquitter de notre dette envers le passé: faire en sorte que l'avenir soit notre débiteur.

Un gentleman est un monsieur qui entend toujours une histoire pour la première fois.

Les enfants maintiennent souvent l'union dans les ménages: ils vous occupent et vous préoccupent tellement qu'on ne trouve même plus le temps de se disputer.

Le succès, en amour, consiste moins à épouser un être qui vous rende heureux qu'à éviter toutes les unions qui vous rendraient malheureux.

Voulez-vous découvrir le point faible d'un homme? Notez les défaillances qu'il remarque le plus chez autrui.

## MON MAGASIN



486 Lafontaine,  
Rivière-du-Loup  
862-3247

# LES ENFANTS ET L'ARTHRITE

Jusqu'à récemment, il était de croyance générale que l'arthrite rhumatoïde était une maladie très peu commune chez les enfants. On croyait que chez l'enfant, c'était une maladie bénigne et localisée qui s'en irait d'elle-même après quelques mois ou quelques années.

Le développement de cliniques de traitements spécialisés pour enfants dans certains grands centres hospitaliers a entraîné la décou-

verte d'un nombre surprenant d'enfants atteints d'arthrite. On a tiré beaucoup d'enseignement de ces cliniques, selon la Société d'arthrite.

Chez les enfants, l'arthrite est vraiment beaucoup plus répandue qu'on ne l'avait cru. Elle peut affecter sérieusement tous les tissus du corps et non seulement les articulations. De façon étrange, plusieurs enfants

peuvent être affectés durant des mois, sans raison connue, de fièvre, de faiblesse musculaire, d'enflure des glandes, de diminution de la vue, d'inflammation des muscles, avec un léger malaise seulement, au niveau des articulations, ou même sans ressentir aucune douleur. Plus tard, ces enfants peuvent développer une infirmité au niveau des articulations. On a vu plusieurs enfants qui couvaient une arthrite lente, mais progressive depuis plusieurs années.

En médecine, on connaît environ 40 maladies diffé-

rentes qui sont reliées à l'arthrite, chez les enfants. La plus commune, la fièvre rhumatoïde, n'entraîne jamais d'infirmité. Toutefois, comme il est possible que ces enfants développent une maladie cardiaque, il est important que le diagnostic soit établi rapidement et qu'un programme de traitement approprié soit mis sur pied.

L'autre forme d'arthrite la plus répandue est l'arthrite rhumatoïde juvénile décrite plus haut. Les enfants atteints doivent être examinés tôt et soigneusement. Une fois le diagnostic établi, ils auront besoin d'être obser-

vés et conseillés adéquatement afin de recevoir l'aide nécessaire, tant à la maison qu'à la clinique ou à l'hôpital, ce qui préviendra des dommages irréversibles aux articulations. Chez les enfants arthritiques, il y a plus de danger au niveau des articulations que chez un adulte. Chez l'enfant, l'arthrite n'interviendra pas seulement au niveau des articulations mais aussi au niveau des plaques de croissance de l'os, situées juste en haut et en bas (de chaque côté) de l'articulation.

Le traitement de cette maladie, pour laquelle il n'y

a pas encore de cure connue, vise à garder l'enfant capable de jouer, de grandir et d'étudier aussi normalement que possible. Ceci ne sera possible qu'avec des facilités de diagnostic et de traitements prodiguées par un personnel compétent et spécialisé.

Pour obtenir des dépliants d'information gratuite sur l'arthrite rhumatoïde juvénile, écrire à la Société d'arthrite, 2075 University, suite 802 Montréal, Qué. H3A 2L1, en joignant une longue enveloppe-retour no. 10, affranchie d'un timbre de .15 et adressée.

## La Chambre de Commerce et son milieu

Les mauvais conducteurs.  
[Semaine de la sécurité routière]

Mauvaise signalisation?

Mauvaise route?

Mauvaise visibilité?

Mauvaise mécanique?

"Foutaise", disent les enquêteurs.  
"Mauvais conducteurs", concluent-ils.

C'est là la cause de la grande majorité des accidents de la route.

Vous et moi, nous pensons que nous sommes de bons conducteurs. Mais, le sommes-nous vraiment?

Message de LA CHAMBRE DE COMMERCE DE RIVIERE-DU-LOUP.

Bur: 862-9331

**DD** DENTUROLOGISTE

**Michel Desrosiers** t.d.d.dd.  
242 Lafontaine  
Centre Médical, - Rivière- du-Loup.  
Rendez-vous sur appel seulement

IMMEUBLES ET PLACEMENTS

**JIA**  
INC. COURTIER

**Offre d'emploi**

Sont à la recherche d'un candidat pour exercer les fonctions de vendeur en immeubles à temps plein pour la région La Pocatière-Kamouraska.

Les intéressés doivent posséder leur voiture, avoir un minimum de onze années de scolarité, ou l'équivalent et avoir de préférence une certaine expérience du public et dans la vente.

Pour informations communiquez avec Romain Coulombe, directeur aux services des Immeubles et Placements J.A. Inc. 452 Lafontaine, tél.: 862-1058-7929.

# HITACHI

**Une valeur sûre où la qualité prime**

**5 ans de garantie sur tous transistors**



**Tuner FT-920 269.95**

**AMpli HA-610 529.95**

20 Hz-20kHz  
0.1% THD  
60W X 2 (8ohms)

CT-1976B  
Prix rég. \$679.95  
Spécial **\$589.00**

**HITACHI**

**Rivière-du-Loup Télévision**

**484 Lafontaine**  
**Rivière-du-Loup**  
**862-8532**

Membre de la Plaza Lafontaine

**fais-le toi-même...**  
 c'est si facile, avec un  
**plan de bricolage**  
*signé: Jean-Marc Doré*

**PLANS DISPONIBLES:**

Chacun de ces plans renferme:

- liste des matériaux requis,
- patron (s) en grandeur réelle,
- croquis et/ou photos en cours de réalisation,
- instructions claires et faciles à suivre.

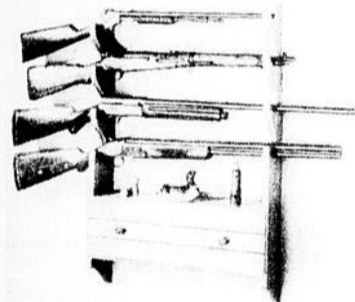
Commandez-les à l'aide du coupon/  
 commande publié ci-dessous, à l'adresse  
 indiquée.



**REMISE A OUTILS**

Vous la préférerez, à cause de sa beauté  
 pittoresque, à tous les genres simples des  
 autres remises. Faite en contre-plaqué pour  
 plus de facilité. Elle fournit un maximum de  
 rangement. 8' x 8 sur 8' de hauteur.

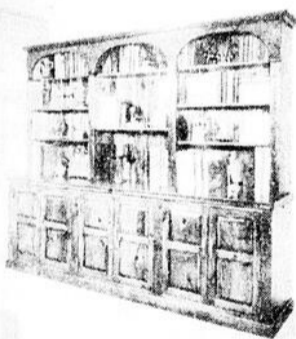
Plan no 580 ... \$3.24



**ETAGERE A FUSILS**

Pour que vos fusils favoris aient la place qui leur  
 revient, construisez cette étagère de 36" sur 23.  
 Attrayante, elle est munie d'un dispositif de  
 sécurité.

Plan no 653 ... \$3.24



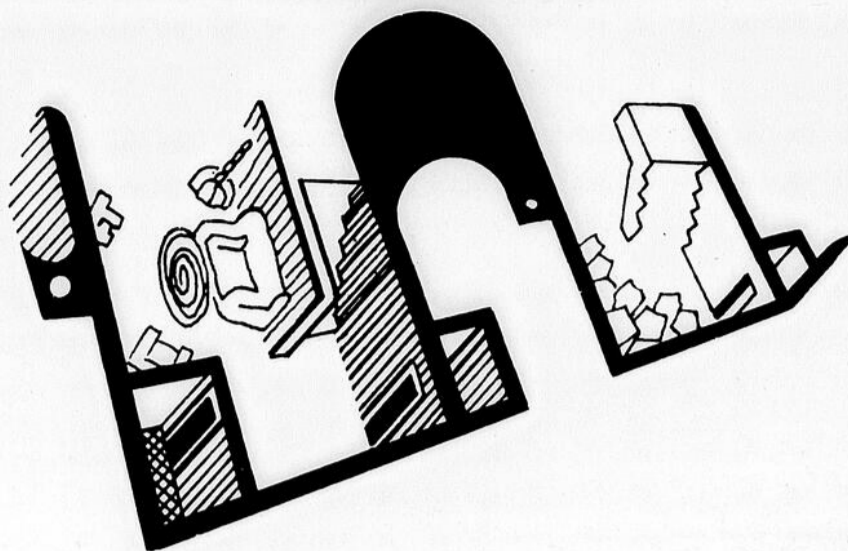
**SOMPTUEUSE BIBLIOTHEQUE**

Mode de fabrication adapté aux possibilités du  
 bricoleur ... vous! Avec peu d'outillage, vous  
 réussirez ce magnifique meuble de 6'8" de  
 hauteur, 8' de largeur x 20" de profondeur.

Plan no 1369 ... \$3.78

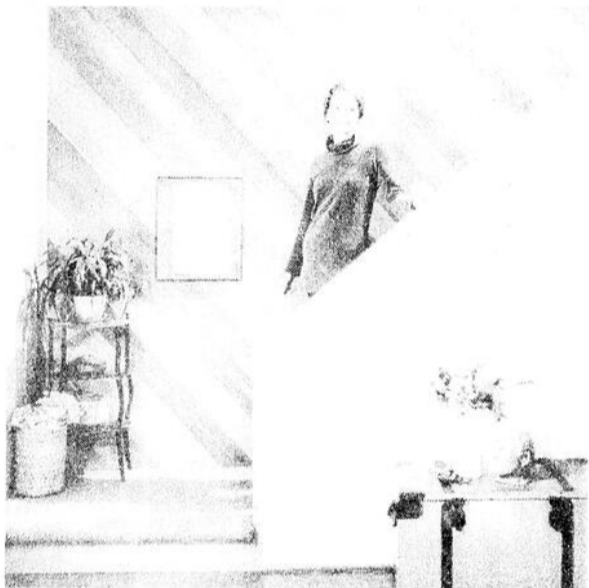
Surveillez ce présentoir,  
 chez votre fournisseur habituel, pour de  
 nouveaux plans de **Bricolage** et d'**Artisanat**!

# DE LA CAVE AU SOUS-SOL



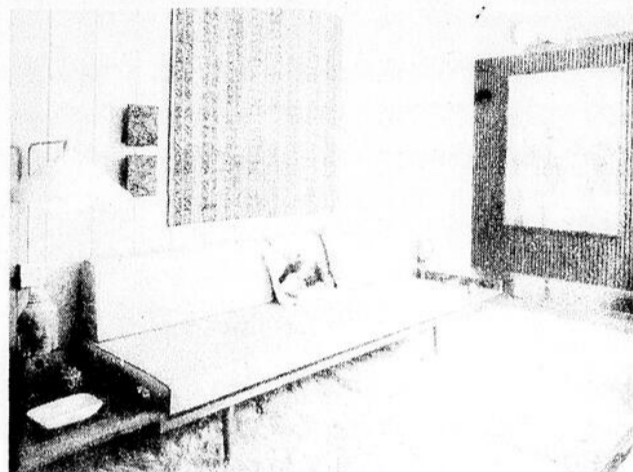
La façon la plus simple et la plus économique d'obtenir  
 plus d'espace à vivre, dans une maison, est encore de  
 convertir la partie inutilisée de la cave, en salle familiale,  
 à vocations multiples: réceptions, jeux et relaxation.

Une telle versatilité peut être obtenue si les murs de la  
 pièce sont recouverts de planches décoratives comme  
 le pin nouveau ou le cèdre. Voyez les photos ci-contre.  
 Votre marchand peut vous fournir de la planche de  
 cèdre à embouvetage décoratif, à un prix très  
 abordable.



Personnellement, je déplore l'usage trop libéral des  
 panneaux dits "préfinis". Même si ce matériau est offert  
 dans une gamme élaborée d'essences de bois (sans  
 compter les formidables imitations disponibles), son  
 emploi un peu partout dans la maison finit par faire  
 monotone.

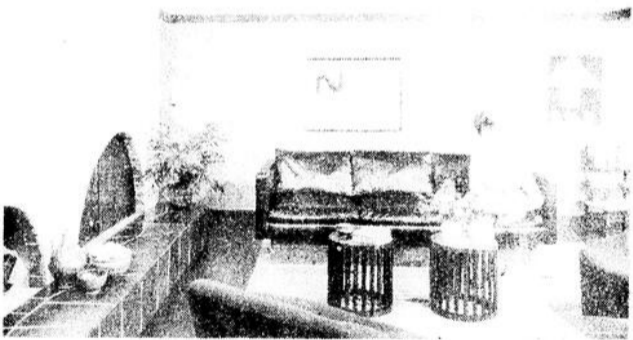
Je concède, cependant, à ce matériau, plusieurs atouts  
 intéressants: prix modique, facilité et vitesse de pose,  
 qualité uniforme de la finition appliquée en usine, etc.  
 Mais, avez-vous pensé au cachet particulier que peut  
 donner un ou plusieurs murs d'une pièce, lambrissés de  
 planches de pin nouveau ou de cèdre?



Certes, le montant qu'il vous faudra déboursier sera un  
 peu supérieur, mais peut-être pas autant que vous êtes  
 porté à le croire. Quand on parle de rénovation, il vaut  
 mieux penser en terme "placement", plutôt qu'en terme  
 "dépense".

Aviez-vous pensé au fait qu'un lambris de planches est  
 amplement résistant pour supporter les assauts des  
 jeunes sans en porter les marques pour toujours, tout en  
 étant suffisamment élégant pour impressionner tous  
 vos invités?

Ce sont là quelques points, parmi bien d'autres, sur  
 lesquels il faut bien réfléchir avant de prendre une  
 décision définitive. Et n'oubliez pas ceci: votre salle  
 familiale ou sous-sol sera pratique et agréable, à  
 condition d'avoir été bien conçue et bien décorée!



Et si vous êtes à la finition première de votre cave, procurez-vous  
 mon **plan de travail no 420**, et vous saurez comment: réparer,  
 imperméabiliser, étancher et isoler le solage, assécher, isoler,  
 tringler et faire le plancher, recouvrir les murs et faire des cloisons,  
 insortoriser et finir le plafond, etc. Un tas d'informations,  
 accompagnées de photos et de croquis, qui vous éviteront de  
 nombreux troubles! **Procurez-vous ce plan**, à l'aide du  
 coupon/commande ci-dessous.

coupon/commande

**Jean-Marc Doré**  
 562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

Nom : .....

No et rue : .....

Municipalité ou ville : .....

Comté ou province : .....

Code postal : .....

Montant inclus : \$..... mandat poste  chèque

Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.

ST-LAURENT, ECHO

# BRICOLAGE ET ARTISANAT

par: Jean-Marc Doré

- S.V.P. me faire parvenir les items marqués d'un "X"
- plan no 580 (remise à outils) ..... à \$3.24
  - plan no 653 (étagère à fusils) ..... à \$3.24
  - plan no 1369 (sompueuse bibl.) ..... à \$3.78
  - plan no 420 (finition s.-sol) ..... à \$3.24
  - abonnement 1 an (6 numéros) à mon  
 magazine **Le Journal du Bricoleur** à \$5.00

LES EDITIONS J.M. DORÉ INC.

Programme quinquennal de relance de l'agriculture dans la région de Basques-Neigette:

**\$6,679,000.00**

Le Ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a annoncé aujourd'hui, à Rivière-du-Loup, l'implication de son ministère dans un programme régional de développement de l'Agriculture qui nécessitera au cours des cinq prochaines années, des dépenses supplémentaires de \$6,679,000. dans les unités d'aménagement des Basques et de la Neigette, dont 939,000 dès la présente année financière. Ces divisions territoriales s'ajoute aux autres programmes du ministère

des Terres et Forêts comprennent vingt-neuf municipalités des comtés de Rivière-du-Loup et de Rimouski et comptent environ 900 producteurs agricoles reconnus.

Ce programme de relance agricole s'inscrit, a précisé M. Garon, dans le cadre de la politique de développement régional mise de l'avant par son ministère. Cette politique permet d'ajouter aux programmes réguliers du ministère des interventions spécifiques adaptées aux caractéristiques propres à

chaque région. Tout en étant intégrées au plan général de développement de l'Agriculture au Québec, ces interventions régionales permettent la mise en valeur des potentiels physiques et humains de chaque région, dans la perspective d'un accroissement de notre degré d'auto-suffisance alimentaire et de stimulation de notre économie. Depuis le début de la présente année financière, huit régions du Québec situées pour la plupart dans les zones dites périphériques, ont été touchées par ces programmes de développement agricole, ce qui a nécessité des engagements de la part du ministère de l'Agriculture de plus de \$18,000,000. pour les cinq prochaines années. "Il s'agit là, de préciser M. Garon, d'un des volets les plus importants de la politique agricole mise de l'avant par le présent gouvernement puisque toutes les régions du Québec ont à nos yeux un rôle de premier plan à jouer dans la recherche d'une meilleure utilisation de nos ressources agricoles". Par son rôle de maître d'œuvre et de coordonnateur du développement de notre économie agricole, le ministère de l'Agriculture, a poursuivi M. Garon, entend donc donner les impulsions nécessaires au maintien et au progrès de l'agriculture dans les différentes régions du Québec. Toutes ces interventions ont été et seront élaborées en région par les représentants du ministère en concertation avec les représentants des agriculteurs du milieu concerné.

**Objectifs**

Le programme d'aide à la relance des élevages et des cultures du sol dans la région de Basques-Neigette a comme objectif premier le développement optimal des ressources agricoles de ce territoire, en complémentarité avec les autres ressources de base que sont la forêt et le tourisme. Plus particulièrement, ce programme vise, au moyen de mesures d'assistance technique et financière à l'agriculteur, à stimuler les investissements susceptibles d'accroître la productivité et les revenus tirés de l'activité agricole. Le concept de base de ce programme est l'élaboration d'un plan individuel de développement et d'exploitation d'une ferme sur une base de cinq ans. Ce plan est établi par le requérant en

collaboration avec un conseiller du ministère de l'Agriculture, en tenant compte du potentiel de l'entreprise et aussi du plan d'aménagement du territoire qui préconise le regroupement de certaines productions dans des zones spécifiques. L'aide financière du ministère s'applique par la suite, selon des modalités variant d'une production à l'autre, aux investissements réalisés dans le cadre de ce plan individuel de développement.

**Admissibilité**

Les conditions générales d'admissibilité à l'aide offerte par ce programme sont d'être un producteur agricole reconnu au sens de la loi 64, d'exploiter une ferme en propriété ou en location avec un bail minimum de cinq ans et d'avoir ou de s'engager à avoir l'agriculture comme principale occupation

dans un délai de cinq ans. L'agriculteur intéressé à profiter des différentes mesures devra de plus s'engager à suivre le programme d'exploitation et d'investissement établi dans son cas et respecter le plan d'aménagement du territoire.

Dans le cas des producteurs déjà engagés dans une production qui ne correspond pas à ce plan d'aménagement du territoire, le programme d'aide financière s'appliquera seulement aux investissements directement reliés à la production, comme les améliorations foncières, l'achat d'animaux, etc...

**Accès aux terres inutilisées**

Ce troisième volet du programme de relance agricole dans la région Basques-Neigette vise à remettre en valeur des

bons sols agricoles tout en permettant d'accroître les productions céréalières et fourragères de la région.

Les agriculteurs qui voudront bénéficier de cette mesure devront acquérir ou louer pour une période minimale de cinq ans des terres agricoles non utilisées, établir un plan de mise en valeur et s'assurer des débouchés pour leur production. L'aide financière du ministère pourra s'appliquer pour des terres non utilisées, jusqu'à concurrence de 500 acres, pour la culture de céréales fourragères et de semence, pour des fourrages et pâturages collectifs ou communautaires. L'aide maximale sera de \$90. l'acre pour la durée du plan quinquennal jusqu'à concurrence de 90% des coûts de remise en valeur et d'accroissement de la productivité.

## Séminaire de gestion de la petite et moyenne entreprise

Thérèse Beaulieu

Mardi dernier, seize commerçants et hommes d'affaires se réunissaient à Ville-Déglis tandis que mercredi, une trentaine d'autres assistaient au séminaire de gestion de la petite et moyenne entreprise à Rivière-Bleue.

La banque Fédérale de Développement comme à chaque année, entreprend une tournée dans la province, de septembre à mai, dans le but de répondre aux hommes d'affaires qui formulent le souhait de rencontrer un agent de gestion-conseil. La banque Fédérale de Développement en contact avec les comptables, les organismes sociaux, peut se rendre dans chacune des municipalités comme elle le fait dans le Témiscouata. Le responsable de la Banque Fédérale, M. Jean-Guy Germain et l'agent de service de gestion-conseil, M. Jacques Damour accompagnés du comptable Bruno Thibault diri-

geaient ces journées de séminaire.

Situant un type cas, l'épicier du coin, les participants en atelier et en plénière ont analysé les possibilités d'administration d'une entreprise moyenne ou petite et ont ressorti les principes de base d'une saine administration. Ainsi inventaire, amortissement, salaires, dépenses ont été additionnés. On dirigeait la discussion sur les points importants tels que calcul des profits, prévisions et profit net des fonds disponibles et fonds de roulement.

On remarquait la réunion des différents commerçants des municipalités du Témiscouata, soit par son comptable, soit par son propriétaire. La gente féminine présente statuait une fois de plus le rôle toujours grandissant de la femme d'affaire dans le domaine des chiffres et de l'entreprise, cotoyant l'homme sûr de lui et expert à qui elle mène une juste compétition.

### Maintenant du nouveau à Rivière-du-Loup.



Transformation complète de meubles de tout genres  
Réparation de matelas

**Escourt**  
Rembourrage  
Rivière-du-Loup

Service rapide  
Allons chercher et livrons

Fernand Potvin, Prop.

862-7583

Chemin Fraserville 2 Place Carrier

**24**

HRES

restaurant  
**EL PONCHO**

Lors de votre prochain passage, venez déguster un steak grillé sur charbon de bois  
Au Bar La Siesta, musique continue!

ROUTE 20, SORTIE 200 SUD, ROUTE KENNEDY, LÉVIS

Pour un cadeau original et de qualité...

## La Catalogne enr.

Choix très complet dans l'artisanat canadien et québécois

Pourquoi attendre la cohue des fêtes pour acheter vos cadeaux de Noël!

**ACHÉTEZ TÔT** **ÉVITEZ LA FÔULE!**

Aussi, de tout pour un cadeau de mariage ou d'anniversaire vraiment apprécié!

### On a tout pour VOUS

**L'authentique ça nous connaît:**

- catalogue
- céramique
- sculpture sur bois
- poterie
- napperons tissés
- souvenirs...

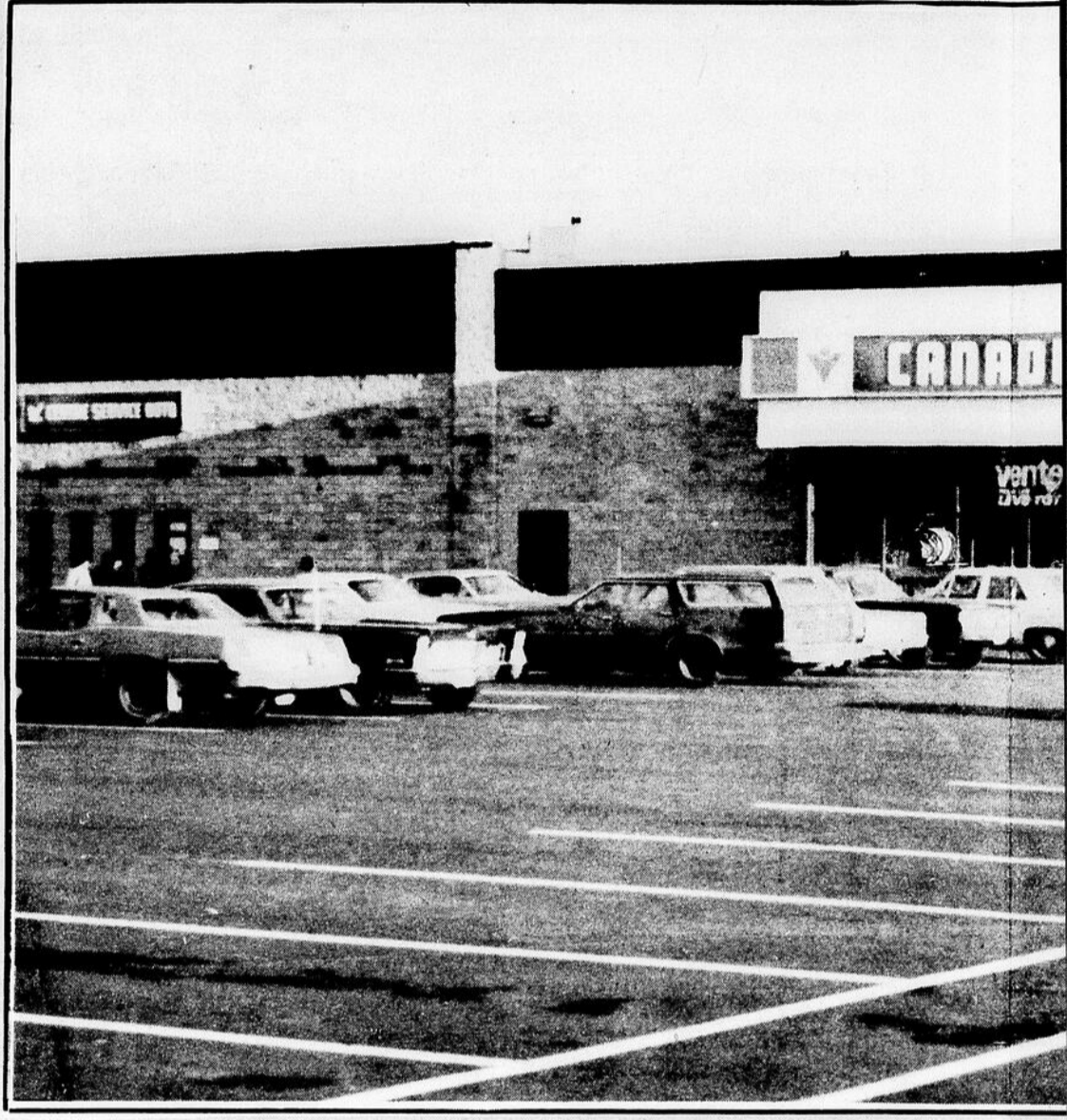
340 Lafontaine Rivière-du-Loup 862-9312

## Après deux mois, le succès de Canadian Tire est confirmé

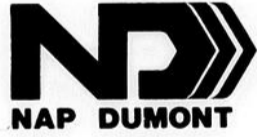
En l'espace, de deux mois à peine de service à la région de Rivière-du-Loup, la firme Canadian Tire connaît un succès qui lui confirme le bien-fondé de sa décision de s'installer ici. Visiblement satisfait des ventes déjà enregistrées, le propriétaire M. Gontran Carrier s'est dit heureux de contribuer du même coup à la relève économique du milieu qui a si bien accueilli son entreprise. On se souvient que 23 personnes ont trouvé un emploi à temps complet au magasin Canadian Tire alors qu'au total 41 personnes assurent les services de ce

magasin orienté d'abord sur l'automobile et ses domaines connexes mais également dans le domaine sportif, de la quincaillerie, articles ménagers etc...

Le garage Canadian Tire peut accueillir jusqu'à huit clients à la fois pour divers services allant de l'installation de pneus jusqu'à la vérification complète. Les fameuses pièces réusinées Canadian Tire sont un élément original de cette chaîne de magasins, originalité très appréciée des consommateurs.



Un hommage de



Matériaux  
Electricité  
Plomberie  
Chauffage  
Serrurerie  
Outillage

(418) 862-6991

37, rue St-Louis C.P. 370 Rivière-du-Loup Qué.



KRT Ready Mix Inc.

C.P. 366 Boul. Cartier Rivière-du-Loup P.Q. G5R 3Y9

POUR VOUS BIEN SERVIR

405 - Rivière-du-Loup - 862-6963

406 - Cabano - Pour toute commande de béton appelez frais virés 862-6963

Qualité et Service



"TRAVAILLE POUR VOUS"

CONSTRUCTION ROUTIERE - AERODROME  
TERRASSEMENT - EXCAVATION  
LOCATION MACHINERIE  
ASPHALTE - PAVAGE - AQUEDUC - EGOUT  
CARRIERE - CONCASSAGE

RANG 6 ST-ANTONIN

ADMINISTRATION 214 BL TACHE, O. MON

# Les Constructions

84 Adrien Robe

sont heureuses d'avoir contribué à la réalisation de cet édifice en tant qu'entrepreneurs

un franc succès, également un sincère merci à toute la population de Rivière-du-Loup pour son accueil

nous aurions pu difficilement mener à bien ce projet sans votre soutien.

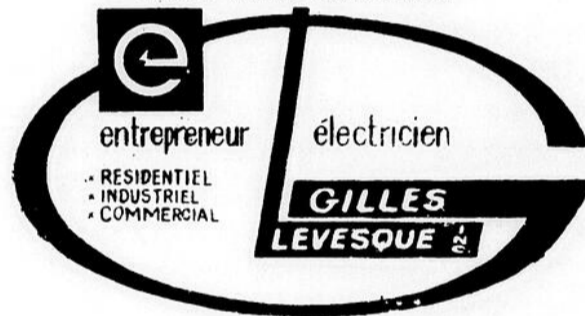


# Canadian Tire un pas vers l'avenir



Nous sommes heureux d'avoir participé à l'érection de cet édifice

CHAUFFAGE ELECTRIQUE



Ensemble complet de produits et services en équipement électrique

11 Dollard Riv-du-Loup 862-1771



**862-1055**  
O. MONTMAGNY 248-4747

## Vitrierie Générale Cie Ltée

92 Boul. Cartier,  
Rivière-du-Loup



## RENE VEZINA CERAMIQUE

376 Lafontaine,  
Rivière-du-Loup  
862-6294



Nous avons tous participé à cette réalisation

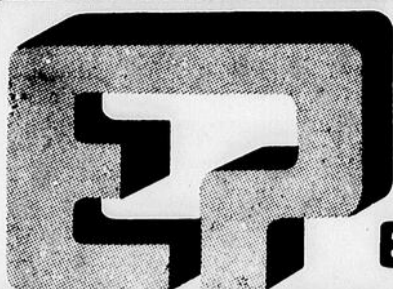
# Robert R. Brunet Ltée

Robert Hull

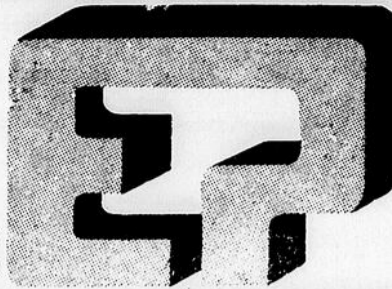
entrepreneur général et souhaite à ses propriétaires de même qu'au personnel,

pour sa collaboration étroite, spécialement aux commercants et aux journaliers sans qui,

mener à bien pareil projet



**Elle se termine samedi soir  
la vente de plus de 400,000.00  
Ernest & Paul de surplus de stock**



## Agritour du Portage

Pierre Landry

### Mécontentement face aux politiques du gouvernement Lévesque

Dans le Devoir du mardi 8 novembre 1977 on trouve en page cinq une critique assez véhémente de la politique agricole du Parti Québécois depuis son accession au pouvoir. Formulée par Robert Migner, professeur d'histoire rurale au département d'histoire de l'Université de Montréal, cette analyse porte sur les agissements concrets du Ministère de l'agriculture comparés aux promesses électorales d'avant le 15 novembre 1976.

Voici quelle était, en gros, la teneur de ces promesses: création d'un office québécois des grains de provende, loi du zonage agricole, aide à l'industrie laitière par la distribution gratuite du lait dans les écoles et enfin, travailler à l'autosuffisance alimentaire du Québec. Or, l'office des grains de provende n'existe toujours pas et on en entend peu parler. De même pour la loi du zonage agricole, on semble perplexe quant à une législation assez sévère pour permettre de réellement sauver ce qu'il nous reste encore de nos bonnes terres agricoles.

Quant à la distribution gratuite du lait dans nos écoles, programme en cours depuis quelques temps, l'auteur note, qu'à son stade actuel, ce programme ne

représente "qu'une goutte de lait". Cette politique, en effet, ne fera consommer que 10 millions de livres de lait alors que la production annuelle québécoise est de l'ordre de 1.3 milliards de livres!

Concernant l'auto-suffisance alimentaire du Québec, celle-ci apparaît pour l'auteur la représentation idéale de la démagogie parce que "techniquement irréalisable". Et Robert Migner conclue ainsi cette partie de son article: "En réalité, depuis le 15 novembre, le gouvernement a peu agi, se contentant d'achever des projets déjà sur la table du gouvernement précédent ou d'appliquer des cataplasmes de fortune à des cas isolés". Par la suite, notre historien agricole s'en prend au ministre Garon et rapporte qu'il fut taxé d'incompétence et d'absentéisme par vingt-sept directeurs, présidents de fédération et responsables régionaux de l'UPA. En outre, sa politique relativement à l'institution d'un plan conjoint pour la commercialisation du porc est vivement prise à partie. Là on accuse carrément le ministre de prendre partie pour les "gros" producteurs.

Et c'est finalement contre l'idéologie actuelle du MAQ que s'élève Robert Migner. Cette idéologie, c'est celle de "l'agro-businessisme", celle "des gros cultivateurs et des capitalistes des zones intrant et extrant". Que le gouvernement se réconcilie avec le syndicalisme agricole et qu'il travaille conjointement avec lui.

Enfin, voici quelques recommandations de ce professeur d'université, spécialiste de notre histoire rurale: "Il faut libérer le cultivateur des pinces à glace qui, du côté des intrants et des extrants, l'étranglent. L'Etat devra aussi favoriser l'accès au crédit agricole et aux services techniques aux petites exploitations... L'Etat devra aussi se pencher sur les graves problèmes sociaux de nos campagnes..., l'angoissante question de la relève agricole et le démoralisant célibat rural qui frappe tant de jeunes agriculteurs"...

## La Caisse Pop de Saint-Bruno:

### Projet retardé

Par Jocelyn Dionne.

**Saint-Pascal-** Au cours de l'automne, la Caisse Populaire de Saint-Pascal donnait une réponse à la demande du Comité d'Action Communautaire de Saint-Bruno concernant l'implantation d'un comptoir dans sa localité. Selon les études du Service d'Aménagement de l'Union Régionale des Caisses Populaires de Québec, le projet ne serait pas rentable et c'est pourquoi la Caisse Pop de Saint-Pascal remet le projet à plus tard.

Pour l'instant, le Comité d'Action Communautaire de Saint-Bruno semble laisser l'affaire de côté, jugeant le projet irréalisable. Cependant, pendant ce temps les administrateurs de la Caisse de Saint-Pascal et celle de Mont-Carmel se sont rencontrées pour discuter de la possibilité de réaliser ce projet.

ment que le gérant de la caisse de Mont-Carmel ne soit pas près à laisser ses membres partir pour se joindre à ceux de la caisse de Saint-Pascal, étant lui-même intéressé à desservir les gens de Saint-Bruno. Un accord devra survenir avant que nous nous lançions dans un tel projet, de déclarer le président de la Caisse de Saint-Pascal, M. Arthur Soucy. Il est essentiel que les membres se regroupent pour assurer des chances de réussite à ce projet, sinon l'expérience s'avérerait déficitaire pour environ \$7,000.00 par année de préciser M. Soucy. Alors, le projet est mis en veilleuse en attendant une prise de position de la population de Saint-Bruno.

### Hôtels & restaurant pour location



Tables de Pool, machines d'amusements phonographiques, 30 rue Ste Marie, Rivière-du-Loup, tél: 862-3037.  
21-1a.

Un problème se pose: plusieurs sociétaires sont membres de la Caisse de Mont-Carmel et autant à Saint-Pascal; rendant le succès et les chances de rentabilité douteux. Une condition essentielle serait que tous ces sociétaires acceptent de se regrouper au même endroit. Or, il semble actuelle-

# Pomerleau

SPORTS 289 Témiscouata  
Rivière-du-Loup 862-9444

## Grand spécial



OLYMPIQUE\* 1977

**Profitez  
du même coup  
de la garantie**

## 2 SAISONS

**John Deere**  
J-D-X 8 1974 **450.00**

**Moto-Ski**  
Futura 440 1975 **750.00**

**Polaris Colt**  
295 1974 **650.00**

**Bombardier**  
Olympik 1972 **295.00**

**Ne portez pas  
n'importe  
quoi!**



**Offre  
spéciale:  
\$895  
seulement.**

**Danse de Danse**  
**Mercredi à Samedi**  
23-24-25-26 novembre

**Disco** avec deux danseuses  
**Topless**

**Dimanche soir**

le 27 novembre

Soirée Canadienne

M. de Cérémonie: Isidore

**Orchestre local**  
Entrée libre tous les soirs

**Hotel Boucher Enr.**  
St-Jean de Dieu Tél.: 963-2732

## Ouvrons la bible

### LA PAIX QUE JESUS DONNE

Vous est-il jamais arrivé d'être paralysé dans la vie par le doute, la crainte, la dépression et envahi par l'incertitude? Lorsque les disciples de Jésus étaient figés par les circonstances et ne sachant quoi faire, le Ressuscité se révéla à eux. Le Christ leur dit: "La paix soit avec vous". (1) Cette bénédiction garde toute sa valeur pour chacun de nous aujourd'hui.

Le Sauveur peut apporter la paix parfaite aux coeurs qui se confient en Lui. Que ce soit dans une situation anxiante, dans la réalité humaine de chaque jour,

dans une conscience chargée et troublée, dans un coeur emprisonné par la crainte, la paix du Christ change tout.

L'Esprit de paix dans la Bible représente une présence, une puissance et une assurance divine qui ne trompent point. La paix que le monde donne reste éphémère, mensongère et superficielle, mais la paix que Jésus donne est véritable, permanente et transformatrice. Celle-ci n'est pas illusoire et passagère parce que fondée sur la mort et la résurrection de Jésus-Christ.

La paix divine, la désirez-vous? La possédez-vous? La voulez-vous? La Bible dit: "Le Seigneur désire vous

faire grâce, et il se lèvera pour vous faire miséricorde." (2)

Votre coeur doit se tourner vers Jésus-Christ afin qu'il vous fasse miséricorde et vous donne son Esprit de paix. Car toute résistance à la volonté de Dieu engendre le conflit et la mort spirituelle. Tous péchés non-confessés à Jésus-Christ nous empêchent d'avoir la sérénité intérieure et mirent notre santé spirituelle et physique. (3)

Il faut réaliser que la paix parfaite est un don de Dieu. (4)

Cette paix précieuse n'est pas en nous-même mais en Christ. "Car il est notre paix..." (5) Il faut donc l'accepter par la foi et la garder par la foi. L'Écriture dit: "A celui qu'il se confie en toi." (6)

La paix que Jésus donne, la connaissez-vous? La promesse n'est elle pas aussi pour vous? Lisez la Bible aujourd'hui, obéissez à son message et dieu vous bénira.

Rév. Jean-Guy Lantin

- (1) Jean 20:19
- (2) Esaïe 30:18
- (3) Ephésiens 2:1 et I Jean 1:9-10
- (4) Jacques 1:17
- (5) Ephésiens 2:14
- (6) Esaïe 26:3

M. Lantin est pasteur évangélique Baptiste à Rivière-du-Loup.

Nous offrons gratuitement à quiconque en fera la demande le livret intitulé, "Les Quatre Pas vers la Paix avec Dieu".

OUVRONS LA BIBLE

C.P. 663

Rivière-du-Loup, P.Q.

G5R EZ3

Message téléphonique: 862-6036.

## La joujouthèque de Rivière-du-Loup invite ses membres

Après une autre année de fonctionnement, votre joujouthèque éprouve le besoin de faire le point. Une assemblée générale se tiendra donc le 29 novembre 1977 à 20 heures au Cegep de Rivière-du-Loup, au local GS11.

Lors de cette assemblée, qui se veut une rencontre d'information et d'échange, nous ferons un retour sur les activités de la joujouthèque. Certains points importants

concernant les heures d'ouverture, les jouets, le local de votre joujouthèque seront aussi de la discussion. L'élection d'un nouveau conseil d'administration terminera l'assemblée. Par le fait même, votre présence s'avère d'une grande importance pour le plus grand bien de cette action entreprise d'une part de vous mêmes.

Lise Gagné.



**NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION DU PARTI QUEBÉCOIS DANS LE COMTE.** Lors de la dernière assemblée générale annuelle, quelques uns des membres du nouveau bureau de direction ont posé pour nous. Il s'agit, dans l'ordre habituel, de MM. Gaétan Tremblay, Hervé Bouchard, trésorier, Yvon Thoral, conseiller à la publicité, Jules Boucher, député du comté de Rivière-du-Loup, Jean-Pierre Morency, vice-président, Hugues Belzile président, Paul-André Bastille, conseiller à l'organisation, Victorien Michaud, représentant du secteur "A". Étaient absents au moment de la photo: la secrétaire Mme Claudette Lavoie et le représentant du secteur "B", M. René Dulude.



Épargnez  
DES MAINTENANT SUR  
les couvre-planchers Armstrong  
annoncés à l'échelle  
nationale.

Pour une période de temps limitée,  
épargnez à l'achat  
des magnifiques couvre-planchers

**Armstrong**

COUVRE-PLANCHERS "SANS CIRAGE"  
Imperial Solarian d'Armstrong

**SEULEMENT \$ 13.<sup>88</sup>**

OU MOINS LA VERGE CARREE  
Prix ordinaire: 14.95 la v ca

Voici l'occasion rêvée d'enseiler votre foyer avec un couvre-plancher offert dans le cadre du Salon du couvre-plancher. Vous pouvez maintenant épargner à l'achat de l'Imperial Solarian d'Armstrong... le couvre-plancher sans cirage qui conserve son fini brillant sans cirage beaucoup plus longtemps que les couvre-planchers de vinyle ordinaires... ou à l'achat du Candide d'Armstrong... le couvre-plancher à la riche, apparence "retour à la nature" de la brique ou des carreaux importés, recouvert d'un fini ultra-durable facile à entretenir.

COUVRE-PLANCHERS  
"RETOUR À LA NATURE"  
Candide d'Armstrong

**SEULEMENT \$ 8.<sup>88</sup>**

OU MOINS LA VERGE CARREE  
Prix ordinaire: 10.25 la v ca

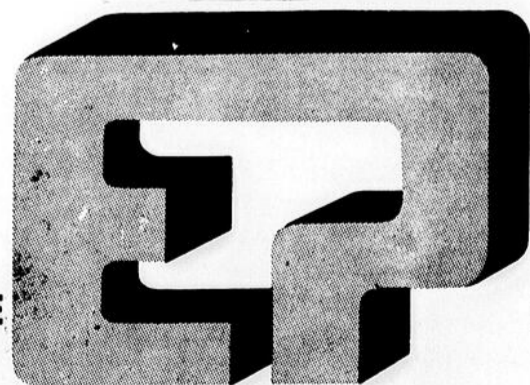
En solde jusqu'à samedi.  
Achetez et épargnez.

**Armstrong**



**ELLE SE TERMINE  
SAMEDI SOIR  
LA VENTE  
EN COURS**

**862-6997**



**Ernest & Paul** Itée

Magasin à rayons

82 Lafontaine Rivière-du-Loup

## A vendre

Hôtel & Motels Côté's.

180 FRASER,

RIVIERE-DU-LOUP



Hôtel résidence, 5 chambres à louer, 18 unités de motels. Ameublements de qualité. T.V. couleur.

Vente pour cause de santé, directe du propriétaire et à très bon prix.

**Informations**

**Tél.: 862-7706**

## C.B. istes à l'écoute

Bonjour à tous les membres du club CB de Rivière-du-Loup Métropolitain inc, et de la région. La semaine dernière je vous ai donné des renseignements sur la délivrance des licences, et cette semaine nous allons parler de l'installation et l'entretien, toujours provenant du guide de service radio général.

Aucune station radio (à moins qu'elle ne soit de la catégorie exemptée, c'est-à-dire qu'elle ait une puissance d'entrée inférieure ou égale à 100 milliwatts) ne peut être établie, installée ou exploitée sans une licence en bonne et due forme. En fait, nul ne doit avoir en sa possession un appareil radio constitué d'une combinaison raisonnablement complète et suffisante de dispositifs radio (récepteurs, émetteurs, blocs d'alimentation, antennes, etc) destiné à être utilisé comme station radio ou susceptible de l'être, sauf s'il est titulaire d'une licence de station radio. Normalement, vous devriez d'abord choisir le type d'appareil que vous désirez utiliser, puis vous procurer une licence fondée sur ce choix, et enfin acheter cet appareil.

Les propriétaires et les opérateurs de stations radio pour lesquelles il n'a pas été délivré de licence s'exposent à des poursuites et à la confiscation de leur matériel. Sur déclaration sommaire de culpabilité, un propriétaire encourt une amende d'au plus \$2,500 plus les frais ou une peine d'emprisonnement d'une durée maximale de 12 mois.

Samedi le 5 novembre nous avons eu notre soirée d'élection et je voudrais remercier tous ceux qui étaient présents.

Voici en bloc le résultat de cette élection: Président: J. Harvey Tremblay. Vice-présidents: Adrien Boucher, Marcel Michaud. Les directeurs: Yvette Dubé, Lucie Simard, Nicole Dubé, Jean-Yves-Poirier, Bertrand Michaud, Jean-Guy Roussel, Jacques Rous-

sel, Viennay Castonguay.

Cette soirée d'élection a été suivie d'un buffet froid, et c'est terminée par un mot de notre président. Donc bonne chance à ce nouveau bureau de direction pour l'année qui se présente, et nous vous donnerons l'appui que vous aurez besoin pour la prochaine année.

### Les potins de la semaine.

Notre ami Adrien Boucher XM-55-1906 est présentement à se construire un chalet à St-Bruno, d'après les nouvelles que j'ai eu sa femme Pierrette commence à trouver le temps long, il n'est pas souvent à la maison, décourage-toi pas Pierrette, les étés au chalet seront encore plus belle, et Adrien sera sur les lieux plus souvent les travaux terminés.

Notre copain Jacques Roussel a été nommé président pour la ligue de quille du vendredi (XM-55-2863) bonne chance Jacques.

Notre ami Yvon Morneau XM-55-4620 est un grand chasseur, il a tué son chevreuil cette année à la rivière Noir de St-Athanase Bravo Yvon.

Merci à notre ami Roger Drapeau XM-55-226 pour l'installation de son système de son à notre soirée d'élection.

Notre ami Jean-Pierre Lamarre XM-55-18781 c'est fait valloir samedi à la soirée d'élection comme président, se fut une soirée bien remplie. Merci et Bravo.

Attention de vous faire prendre si vous allez chez notre copain Georges Lizotte XM-55-12912, il a sa machine enregistreuse à la portée de la main et votre conversation peut-être enregistrée.

Bonne semaine à tous et à la prochaine.

Reynald Roberte.  
XM-55-8892.

## Priorité à l'information au Conseil Régional de la Côte du Sud (C.S.N.)

Le conseil Régional de la Côte du Sud met l'accent sur l'information au cours des mois à venir.

Le premier numéro du bulletin de liaison "Le Passe-Partout" est en voie de distribution à l'intérieur de chaque syndicat membre. Ce bulletin de quatre pages se veut un lien entre les syndiqués, les syndicats et le Conseil Régional. D'ailleurs, les syndiqués sont fortement encouragés à faire connaître leur impression sur la vie syndicale. Le bulletin servira aussi à donner aux syndiqués des renseignements pratiques sur la vie sociale du milieu et de l'information plus technique comme la tenue des assemblées, la procédure, etc...

Les autres membres de l'exécutif sont Denis Beaulieu, Antoinette Bacon, Gaston Lagacé et Léopold Thibault, nommé à cette même réunion secrétaire.

Toujours dans l'optique de mieux renseigner les syndiqués et la population en générale, le Conseil Régional conjointement avec la Télévision Communautaire prépare un dossier d'un heure. Ce dossier sera projeté le jeudi, le 17 novembre à 18.30 heure, le mercredi, 23 novembre à 12.30 heure et le lundi le 28 novembre à 19.30 heure.

De plus, pour tout renseignement d'ordre syndical, les syndiqués comme les non-syndiqués peuvent rejoindre le secrétaire du Conseil Régional au numéro 856-1931. Les heures d'ouverture du bureau qui est situé au 507, 6e avenue, La Pocatière sont de 15 à 18 heures du lundi au jeudi et de 14 à 17 heures le vendredi. Le Conseil Régional de la CSN espère par ces mesures susciter un intérêt plus intense pour la vie syndicale dans la région.

A la réunion régulière de l'exécutif du Conseil Régional de la Côte du Sud, tenue le 7 novembre dernier, Monsieur Régis Michaud a été désigné pour agir comme coordonnateur de l'information syndicale. Monsieur Michaud occupe également le poste de président du Conseil Régional.

## Placements en OBLIGATIONS

Universités-Hôpitaux  
Cegep-Commission scolaires  
Municipalités

Jusqu'à

# 10%

RENE T. LECLERC INCORPORÉE



J. Gérard Michaud, repr.  
C.P. 341, St-Pascal  
Cté. Kamouraska  
Tél.: 492-2740

Nous assumons les frais d'appel

## Travaux hydrauliques dans notre région

\$6,960.00 sont consacrés aux secteurs hydrauliques et minier, générant de l'emploi équivalant à 215 années-homme. De ces \$6,960,000, une somme de \$2,927,000, servira à la réfection de barrages et au nettoyage de cours d'eau et \$4,033,000, seront utilisés à des travaux de voirie minière et d'exploration préliminaire.

C'est ce que soulignait dernièrement le ministre des Richesses naturelles, M. Y-

ves Bérubé, en présentant le détail de la participation de son ministère au programme de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi.

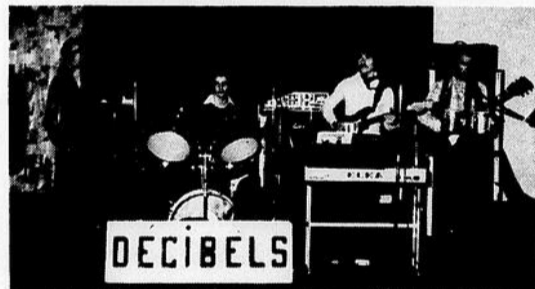
Le ministre Bérubé a précisé que la mise en oeuvre des travaux du Ministère des Richesses naturelles permettra la création dès les prochains jours, d'emplois équivalant à 135 années-homme. Les principaux travaux qui seront effectués incessamment ont trait à la réfection de barrages et au nettoyage de cours d'eau.

Ces travaux revêtent un caractère d'urgence dans certains cas, puisqu'ils visent à corriger des situations engendrées par des dérèglements naturels, inondations de l'été dernier en Gaspésie, ou à prévenir de telles situations - érosion à Ste-Anne-de-Beaupré et à Petite-Rivière Saint-François. Le ministre Bérubé a également présenté de façon globale le programme du Ministère des Richesses naturelles pour la stimulation de l'économie et le soutien de l'emploi.

Dans le secteur hydraulique, les travaux, au coût de \$2,927,000, seront effectués cet automne et cet hiver et ont été divisés en trois projets principaux. Dans notre région les deux projets à être réalisés s'inscrivent dans la section de réfection des barrages et de nettoyage des cours d'eau.

Dans le territoire de la réserve Duquesne, incluse dans le comté de Rimouski, sur la rivière Rimouski, on procédera à la réfection du barrage Touladi entre le 31 octobre et le 23 décembre 1977. Entre le 31 octobre 1977 et le 15 janvier 1978, on procédera à St-Alexandre de Kamouraska, au nettoyage du bois mort dans la retenue et la réparation des clôtures en bordure de la rivière du Loup.

## Peu importe l'occasion "DECIBELS" donnera le ton



### ORCHESTRE Décibels

4 musiciens d'expérience  
à votre disposition  
pour tous genres de soirées

Pour un party de famille, bureau,  
Club social, cercle d'amis ou  
pour animer votre salle de danse,  
faites confiance à DECIBELS.

Du "Disco" jusqu'à la Grande Valse  
"Décibels" vous donne  
la "note" qui convient  
pour une soirée réussie

Réservez maintenant  
**862-5495**



## Ziebart Antirouille auto-camion

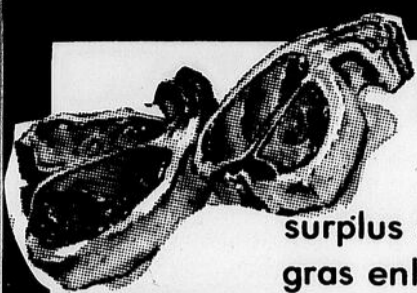
- \* Ziebart le meilleur traitement antirouille, sur le marché (garanti pour 5 ans)
- \* Ziebart Shine Guard, une cire protectrice, qui conserve l'apparence neuve de votre voiture en la protégeant contre le soleil, le calcium, etc... (garantie de 3 ans)
- \* Ziebart protection des sièges et tapis, mettant ceux-ci à l'abri des souillures et des taches.
- \* Nettoyage et cirage des toits de vinyle.
- \* Pose et vente garde-boue

L'enduit Ziebart, unique en son genre, et les applicateurs brevetés Ziebart vous donnent la meilleure protection antirouille que vous puissiez obtenir. Nous avons dans nos dossiers deux millions de cas pour le prouver. Venez chez nous!

## Marcel Jean Antirouille Enr.

35 Lafontaine Riv. du Loup  
Tél.: 862-8892  
Le jour et le soir

**Gem l'épicier que Gem**



**Côtelettes**  
de porc  
surplus de **1.69** lb.  
gras enlevé

**Bacon** tranché  
Maple Leaf pqt 1 lb. **1.54**

**Poulet** ailes **.39** lb.

**Saucisse** pur porc  
La Belle Fermière 1 lb. **1.33**

**Truite** de mer congelé  
env. 3 lbs **1.69** lb.



**Royaie**  
Papier toilette  
pqt 8 roul. **1.79**

**Golden Girl**  
Margarine molle bte 1 lb. **.59**

**Humpty Dumpty** Patates chips  
sac 250 gr. **.89**

**Heinz**  
Ketchup rouge  
bout. 20 on. **.48**



**Viau** Biscuits Petit beurre ou  
Thé rond bte 1 1/2 lb. **.99**

**McCain** Gâteaux asst.  
format 18 on. **1.29**



**Royaie**  
Essuie-tout (Orné)  
pqt 2 roul **1.09**

**Pâte alimentaire** sac 2 lbs **.71**

**Sacs Poubelles** 26X36 cello **10.69**

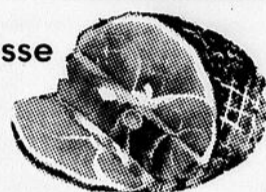
**Marché D'amours** LITE  
63 Fraserville 862-8255  
Rivière-du-Loup

alimentation  
**GEM**  
bière et cidre

**Porc** gros bout  
du filet env. 3 lbs. **.99** lb.

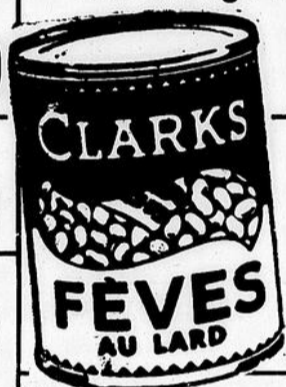
**Boeuf** marque  
Rouge Bifteck filet  
T-Bone **2.29** lb.

**Jambon** 1/4 de fesse  
(Dinner ham) **2.39** lb.



**Salada**

Thé orange Pekoe  
bte 60 **1.89**



**Clark**  
Fèves  
au lard **.67**

**Bovril** Cordial poulet  
bout. 8 on. **1.25**

**V-8** Jus de légumes  
bte 48 on. **.71**

**Sprite- Fanta**  
bout 1 litre **5/1.00**

**Bovril** Cordial boeuf  
bout. 8 on. **1.55**

**Oxydol**  
Détersif en poudre  
bte 10 lbs. **5.16**



**F.B.I** Breuvages aux fruits  
jarre 64 on. **.77**

**Gem l'épicier que Gem**

**Oignons**  
jaunes

culture de  
Québec  
Canada no1  
sac 5 lbs. **.55**



**Radis**  
prod. de la Floride  
cello 6 on. **2/.29**

**Raisins rouges**  
variété  
Empereur  
prod. de la Calif  
Canada no1  
lb. **.43**

**Tangerines**  
prod. de la Floride  
gross. 210  
douz. **.49**



**Carnation**  
Lait évaporé  
bte 16 on. **.39**

**Golden Girl** Margarine  
dure pqt 1 lb. **.50**

**Cascade** Détergent  
lave-vaisselle bte 50 on. **1.98**

**Domestic** Shortening  
bte 1 lb. **.67**

**Gattuso**  
Pâte tomate bte 13 on. **.65**

**Campbell** Soupe poulet  
nouilles bte 10 on. **2/.49**

**Tea Rose**  
Saumon Kéta bte 15 on. **1.59**

**Austral** Poires Barlett  
bte 28 on. **.71**

**Libby**  
Cocktail  
de fruits  
bte 19 on. **.55**

**Maxwell House**  
Café moulu  
sac 1 lb. **3.78**



**Crème glacée**  
cont. 2 litres **1.29**

**Confitures** fraises Pectin  
jarre 24 on. **.89**

**Eau Javelle** 128 on. **.91**

**Assouplisseur** tissus 128 on. **1.42**

## La justice et ses lois

# L'obtention d'un jugement

Le créancier d'un droit qui désire le voir confirmé par jugement doit intenter contre son débiteur une action en justice. Il va donc rencontrer son avocat qui rédige une action accompagnée d'un bref d'assignation, indique que le débiteur doit, dans un délai de dix (10) jours de la signification, comparaître personnellement ou par avocat au

greffe de la Cour d'où origine le bref; ainsi, un débiteur poursuivi dans le district de Québec doit comparaître à cet endroit.

### DEFAUT DE COMPARAITRE

Une fois le défaut du défendeur de comparaître constaté par la Cour, le demandeur pourra, sans avoir à en aviser le défendeur, obtenir jugement par défaut en inscrivant la cause devant le Tribunal si la demande exige une preuve verbale et devant le Greffier de la Cour, si une preuve par écrit suffit (c'est le cas des actions pour comptes impayés). Dans ces cas, le demandeur devra néanmoins prouver sa réclamation selon le critère établi par la loi.

Cependant, il est évident que si une action n'est pas contestée, les chances qu'elle soit rejetée sont minimes, le juge n'ayant qu'un côté de la médaille. Il y a donc avantage certain à consulter un avocat lors de la réception d'une poursuite en justice.

### APRES UNE COMPARUTION

Vous pouvez comparaître vous-même ou par l'intermédiaire d'un avocat. Il est cependant préférable de se choisir un avocat pour plusieurs raisons; c'est un professionnel au fait des règles tant en procédure qu'en droit strict et la partie adverse doit l'aviser de toute procédure intentée contre vous au cours de l'affaire pour laquelle vous l'avez mandatée.

Après l'expiration du délai pour comparaître, votre avocat devra faire valoir tout moyen préliminaire tel que requête en irrecevabilité pour prescription ou absence de lien de droit par exemple ou déposer par écrit une défense au greffe. Il bénéficie d'un délai de dix (10) jours pour ce faire. Cependant, ce délai est en pratique extentionné pour plusieurs raisons, telles que des documents non-disponibles, des renseignements incomplets ou afin de permettre l'interrogatoire avant défense de la partie demanderesse.

Une fois le dossier complet, (défense et réponse produite) l'une ou l'autre des parties pourra inscrire la cause au rôle à la suite des autres dossiers et attendre son tour afin qu'une date soit fixée pour l'enquête et l'audition.

### REMARQUES

Il ne faut jamais négliger de comparaître à la suite de la réception d'un bref de justice, autrement jugement sera vraisemblablement rendu contre vous et la partie bénéficiaire de ce jugement pourra ensuite requérir contre vous un bref de saisie (mobilière, de salaire ou autres) sans que, là encore, vous ne soyez avisé au préalable.

Rappelez vous que les règles de procédures ne cautionnent jamais la négligence de la partie défenderesse.

Autre avantage pour le demandeur, le jugement obtenu se prescrit par trente (30) ans, il a donc tout son temps pour attendre que son débiteur possède quelque argent ou bien qu'il pourra saisir pour se faire payer, sauf le cas de faillite de ce débiteur.

Daniel LeBlond, avocat  
LEMIEUX & LEBLOND, avocats

### Province de Québec Municipalité de Pohénégamook

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Aux propriétaires inscrits, le 1 novembre 1977, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contigue aux zones RA-61 et RA-62.

Avis public est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de cette ville,

que, lors d'une séance spéciale tenue le 1 novembre 1977, le conseil de cette ville a adopté le règlement no. P-24 intitulé "Règlement amendant le règlement no. P-14" et ayant pour objet de modifier le zonage en vigueur dans les zones RA-61 et RA-62 de la ville, de manière à y permettre la construction:

- A) Des résidences de type RA, RB et RC
- B) Des commerces de la classe CA
- C) Des espaces verts de type VA, VB
- D) Des institutions de type Inst. B

Les dites zones RA-61 et RA-62 étant délimitées, tel qu'il apparaît au plan de l'urbaniste annexé au règlement no P-14-1977, comme suit:

- A) Nord-ouest: zone RA -63
- B) Sud: zone NA-26
- C) Nord: Route 289
- D) Est: zone RA-61

que les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 1 novembre 1977, sont habiles à voter sur ce règlement no P-24 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des cités et villes, que ledit règlement no P-24 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contigue à la zone RA-61 et RA-62, par au moins douze propriétaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contigue ou par la majorité des propriétaires de cette zone contigue si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

**DONNE à Pohénégamook ce 17e jour de novembre mil neuf cent 1977.**

Georges Comeau, Secrétaire-Trésorier  
Par: Marielle Potvin.

## Nombreuses comparutions aux Sessions de la Paix

La Cour des Sessions de la Paix a siégé au Palais de Justice de Rivière-du-Loup du 1er au 4 novembre sous la présidence du Juge Jean-Paul Bérubé.

Les 1, 2 et 3 novembre, plusieurs individus ont comparu devant ce dernier pour répondre à des accusations de facultés affaiblies et pour avoir dû subir le test de l'ivressomètre. L'audition d'un certain nombre de ces causes a été ajournée. Le 4 novembre, un individu de Clair, Nouveau-Brunswick, contre qui pesaient cinq accusations de fraude, a été condamné dans deux cas à \$50.00 d'amende et aux frais où à défaut, à huit jours de prison. Il a aussi été l'objet d'une ordonnance de probation pour deux ans. Dans les cas des trois autres accusations,

il a bénéficié de sentences suspendues. Il aura cependant à se conformer à des ordonnances de probation pour une période de deux ans. Le 4 novembre, la cause de deux jeunes gens de la région ayant subi leur enquête préliminaire en rapport avec des voies de fait sur la personne d'un Torontois, à St-Eleuthère, avec l'intention de le voler, a été renvoyée à assises criminelles du février 1978. Deux autres accusés de voies de fait avec lésions corporelles ont aussi été renvoyés aux assises criminelles. L'un d'eux est originaire de Rivière-Ouelle et l'autre de La Pocatière. Le 4 novembre également, un jeune homme de 20 ans, de Toronto, accusé de vol d'auto et de plaques d'immatriculation à La Pocatière, a plaidé coupable et a été condamné à quatre mois de prison.

## DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Corporation Municipale de la Paroisse St-Arsène demande des soumissions pour la cueillette et la disposition des vidanges durant les années 1978-1979-1980.

La cueillette devra être effectuée une fois par semaine dans une partie de la municipalité, soit dans le village, à savoir: dans les rues, Rioux, Gagnons, Des Pins, la rue principale entre Roger Dumont à l'ouest et Marcel Bérubé à l'est, la route de l'Eglise entre Réjean Chouinard au nord et Thomas Roy au sud et le chemin de la Coopérative.

Les soumissions devront parvenir au bureau du secrétaire-trésorier au plus tard avant 7 heures P.M. le 5 décembre 1977 et elles seront ouvertes le même jour lors de la session régulière du Conseil qui sera tenue à l'école Desbiens à 8 heures P.M.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Rodrigue Bérubé  
Secrétaire-trésorier.

## Réal Laberge explique le conflit du Soleil à la CSN-Côte-Sud

Le Conseil Régional de la Côte du Sud de la CSN tenait le 24 octobre, lundi, une assemblée générale de ses membres.

Devant les membres présents, Monsieur Réal Laberge, journaliste en grève du Soleil, a fait l'historique du conflit en cours à ce quotidien. Il a aussi profité de l'occasion pour lancer le volume "Ecris et Tais-toi" publié par les grévistes du Soleil. On peut se procurer ce livre pour \$3.00 l'unité en contactant Monsieur Laberge à 856-3050.

Le Conseil Régional a aussi dénoncé l'attitude des

patrons dans le conflit de Toussaint et Frères de Saint-Jean Port-Joli.

Une session de formation de 2 jours pour les membres de l'exécutif des syndicats locaux sera organisée d'ici le mois de janvier.

Les membres présents ont pris connaissance d'un autre projet du Conseil Régional. Un bulletin de liaison sera publié à partir du milieu de novembre. L'originalité dans cette idée repose dans l'ouverture manifestée pour l'expression de critiques internes sur la vie syndicale.

Une douzaine de syndicats étaient représentés à cette assemblée.

Les dépôts garantis du Trust Général: c'est pour...

pour vos projets d'avenir

pour vos besoins de demain

pour bientôt

|       |   |
|-------|---|
| 5 ans | 9 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> % (intérêts versés annuellement)                          |
| 5 ans | 9% (intérêts versés tous les 6 mois)  |
| 5 ans | 8 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> % (intérêts versés mensuellement dépôt minimum: \$5,000.) |
| 4 ans | 8 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> %   |
| 3 ans | 8 <sup>3</sup> / <sub>8</sub> %   |
| 2 ans | 8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> %   |
| 1 an  | 8%  |

Le Trust Général garantit ces taux de rendement sur vos dépôts. Le dépôt minimum est de \$500.

Nous avons aussi des échéances de moins de 1 an. N'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire pour obtenir plus de renseignements.



TRUST GÉNÉRAL

Centre d'Achats, Rivière du Loup • 418/862-7286  
12 est, rue Saint Germain, Rimouski • 418/724-4106

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec. Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais sans affecter ceux déjà consentis.

# Des résidents se plaignent des vibrations à Cabano

Thérèse Beaulieu.

**Vingt-sept signataires d'une pétition adressée au ministère de l'Environnement, contestent les vibrations ressenties dans le foyer, que cause une lessiveuse-essoreuse de la buanderie Georges-Etienne Malenfant de Cabano.**

Une lettre adressée en date du 21 juillet dernier, à l'attention de Gérard Lemieux du Service de l'Environnement à Rimouski, informant de la situation qui dure depuis quatre ans chez les résidents des environs de la buanderie, exige que le Ministère de l'Environnement procède à une étude sismographique des lieux afin de déterminer l'usure anticipée des bâtiments et d'apporter des résultats positifs suite à cette étude. Ces recommandations des citoyens de Cabano s'appuient sur le fait que les vibrations cause un stress de chaque jour à partir de très tôt le matin, éveillant les gens et causant des dommages à l'environnement immédiat. On suppose que ces vibrations à plus ou moins long terme peuvent causer des dégâts aux propriétés construites à proximité de l'atelier.

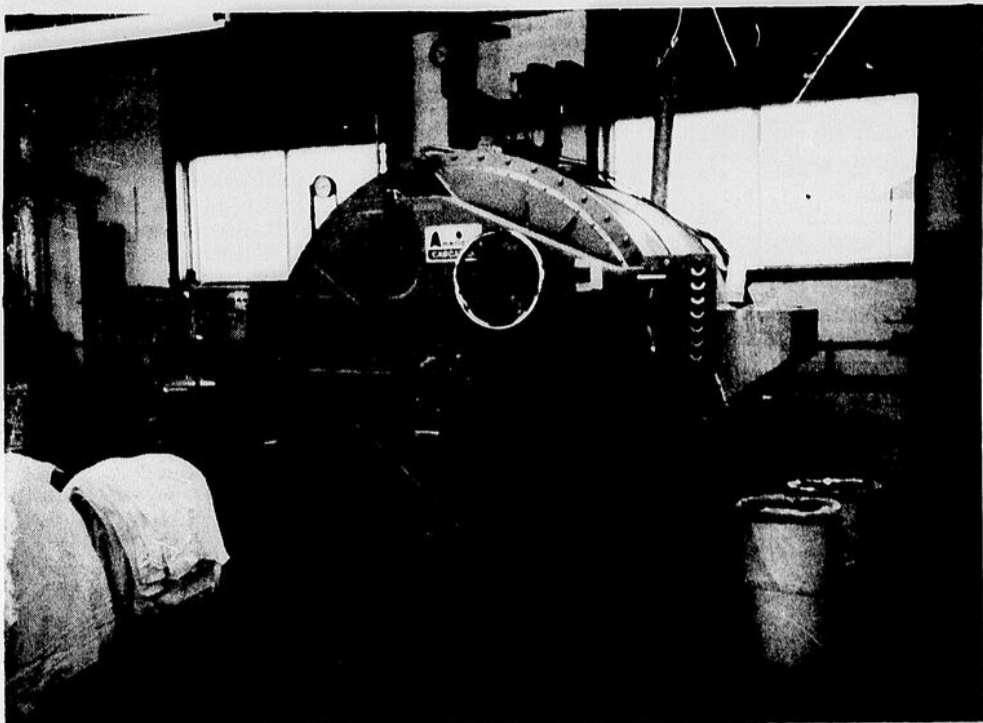
On ne peut toutefois pas dire quelles seraient les répercussions de ces secousses. Selon M. Georges-Etienne Malenfant, propriétaire de la buanderie, aucune plainte n'a été faite jusqu'à présent et la bâtisse même de la buanderie n'a subi aucun dommage suite à ces vibrations. M. Malenfant estime tout de même que les résidents affectés par ces secousses ont droit de porter plainte, même s'ils ne sont pas présentés formellement devant lui pour le faire. D'autre part les requérants sont d'avis que M. Malenfant n'a pas fait grand chose pour régler la situation depuis quatre ans suite à leurs avertissements.

Depuis trois semaines le propriétaire de la buanderie s'est référé à deux ingénieurs spécialisés en buanderie commerciale et en moteur diesel. Les plans de la machine sont présentement à l'étude. La lessiveuse-essoreuse boulonnée sur une base de béton de 100,000 livres est isolée du plancher par un isolant anti-vibration d'un demi pouce. Peut-être est-ce l'isolant qui ne suffit pas, ou la base est-elle fabriquée de façon à ce qu'elle ne réponde pas à l'utilisation que l'on en fait, peut-être

aussi est-ce à cause du sous-sol glaiseux du terrain. Ce sont là les suppositions que l'on en fait. M. Malenfant nous affirme qu'une solution est possible mais à quels frais?

C'est pourquoi on a recouru au ministère de l'Environnement afin qu'il s'implique d'abord pas une aide technique mais par la suite, de nous dire M. Malenfant, le ministère devrait s'impliquer financièrement s'il s'agit d'un problème touchant l'environnement. C'est M. Aristide Girardin, du bureau de Notre-Dame-du-Lac, qui a été saisi par la question, il a déjà rencontré d'abord les plaignants ainsi que le propriétaire.

Une amélioration a été ressentie depuis quelques semaines, les secousses débutent plus tard, c'est-à-dire que la machine débute son essorage à partir de 8.00 heures au lieu de 6.00 heures ou 7.00 heures et que suite aux conseils des ingénieurs on utilise de façon plus minutieuse la machine qui peut prendre 120 livres de draps dans chacun de ses trois compartiments, afin de réduire ses vibrations en attendant la réponse et les conseils des ingénieurs.



La lessiveuse-essoreuse de la buanderie Georges-Etienne Malenfant est boulonnée sur une base de béton de 5' de profondeur, 9' large, 18' long. La base et la machine totalise un poids de 120,000 livres environ, isolé du plancher par un antivibrateur d'un demi pouce.

LES ASSURANCES

**Federated**

COMMERCE — AUTO — VIE — RESIDENCE

C.P. 1207 Rivière-du-Loup Tél.: 862-1105

REMY LANDRY, Gérant de District

c'est notre affaire de protéger les vôtres



**Si vous avez l'occasion,  
nous avons le cadeau pour vous**



• Chez nous on s'occupe de vous.



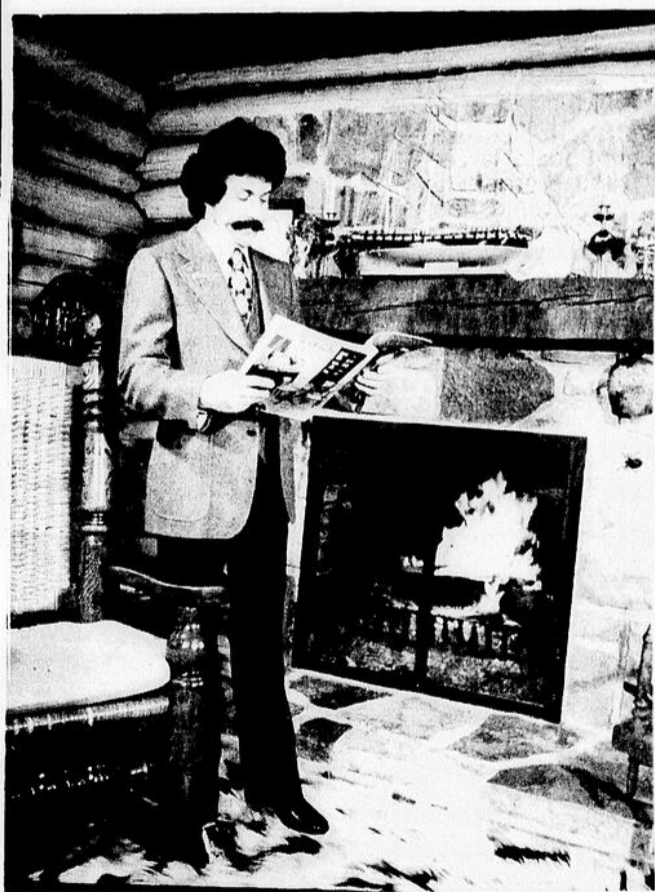
**Si vous avez l'occasion,  
nous avons le cadeau pour vous.**

**Pour une allure soignée ou  
un cadeau de qualité, faites  
nous une visite à la Mercerie  
Vézina Limitée.**

**Nos spécialistes vous montreront  
des lignes complètes de Maisons  
réputées telles que:**

**Cardin, Balmain, Wolsey,  
Samuelsohn, Montreal Leather,  
Luxa d'Or pour ne nommer que  
quelques compagnies de grande  
réputation.**

508, Lafontaine,  
Rivière-du-Loup, P.Q.  
C.P. 38, Tél: 862-2372  
G5R 3Y7



• Membre de la Plaza Lafontaine Inc.

## Des travaux de sauvegarde au moulin de l'Isle-Verte

[B.B.] Des travaux de sauvegarde pour un montant de \$20,000.00 seront effectués dans un avenir prochain au moulin Légaré, de l'Isle-Verte.

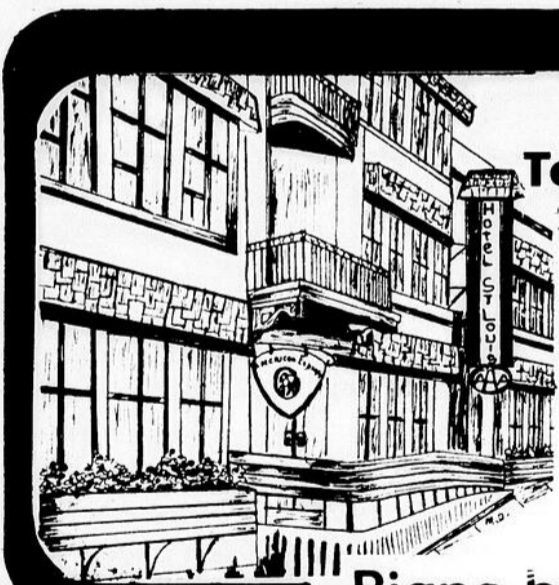
La nouvelle, d'abord annoncée par le Ministère des Affaires Culturelles, a été confirmée mardi dernier à notre journal par M. Robert Morin, de la Direction générale du Patrimoine au même ministère. Le moulin Légaré, aussi connu sous le nom de moulin du Petit-Sault, à l'Isle-Verte, a déjà été l'objet de travaux de restauration il y a quelques années. Ces travaux avaient été par la suite laissés en plan, et la détérioration de cette bâtisse de pierre s'accroît chaque année, depuis.

M. Morin a précisé que préalablement aux travaux de sauvegarde, des ententes devront intervenir avec les propriétaires actuels du moulin. Il ne s'agit pas de travaux d'envergure, mais surtout de travaux destinés à prévenir une détérioration

plus grande en attendant qu'une décision soit prise sur l'utilisation de ce bâtiment à des fins socio-culturelles. Le ministère des Affaires Culturelles vise à une mise en valeur du patrimoine avec l'aide de la population des localités concernées. Des contacts seront prochainement établis avec la municipalité de l'Isle-Verte en vue de la mise en route des travaux de sauvegarde du moulin Légaré. Un expert doit se rendre avant la fin de l'hiver à l'Isle-Verte pour évaluer l'état de délabrement du moulin avant d'indiquer les travaux de préservation les plus urgents à exécuter. Ces travaux seront exécutés dans le cadre du programme de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi. En ce qui a trait à la contribution du ministère des Affaires Culturelles à ce programme, elle sera de \$6,700,000. pour des travaux directement reliés à la sauvegarde du patrimoine et à l'amélioration des équipements culturels, dans toutes les régions du Québec.



**Vente - Location**



Buffet froid  
Tous les dimanches  
17:30 à 21:00 hres

**5.95**

**St-Louis Motor Inn**

473 Lafontaine,  
Rivière-du-Loup

Piano-bar  
Le Louperivois

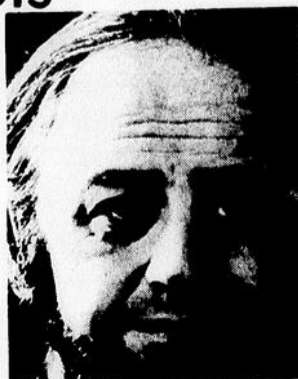
A venir

**Raymond Lévesque**

Du 23 au 27 novembre

**Jacques Amar**

Du 30 au 11 décembre



Programme cadre du Ministère de l'Éducation:

## L'enfant, la langue, le maître et la famille

[A.S.] Au départ la pédagogie de la langue maternelle doit reposer sur les données de la psychologie de l'enfant. Ainsi l'enseignant doit tenir compte de la personnalité de l'enfant et de ses aptitudes. Un enfant nerveux n'acquerra pas facilement les techniques de base pouvant le conduire à la maîtrise de sa langue maternelle. L'enseignant devra donc lui prodiguer une attention toute particulière et utiliser une méthode qui suscitera chez lui un intérêt constant pour la langue française.

### LA LANGUE

L'apprentissage de la langue maternelle se fait en deux étapes. "De sa naissance à son entrée à l'école, l'enfant saisit mots et phrases dans un contexte réel; il acquiert la langue par un apprentissage exclusivement oral". Il enregistre tout ce qui se dit dans son entourage souvent sans comprendre le sens des mots.

Lorsque l'enfant entre en classe, il commence la seconde étape de son apprentissage. S'il fréquente l'école maternelle, l'enfant apprend à mieux s'exprimer, son vocabulaire se développe et le contact journalier avec d'autres enfants, dans un cadre différent de celui de la famille, lui donne une première expérience de socialisation. Les activités manuelles, les exercices sensoriels et les jeux éducatifs le préparent aux acquisitions de l'école élémentaire dans les domaines de la parole, de la lecture et de l'écriture.

L'enfant qui aura fréquenté l'école maternelle aura donc acquis les techniques de base à l'apprentissage de la langue française. Il sera beaucoup mieux disposé à apprendre sa langue maternelle que celui qui n'a connu que le milieu familial. En possession de ces techniques, l'enfant apprend à penser, à mieux s'exprimer et éprouvera le besoin de concrétiser sa pensée par l'écriture.

### Maître

Dans l'apprentissage de la langue française, le maître doit être le guide, celui qui dirige l'enfant. Il doit l'aider à utiliser correctement les moyens pour acquérir la maîtrise de sa langue maternelle. Il lui appartient de susciter chez l'élève une constante participation et une contribution active à l'acquisition des moyens d'expression.

### LA FAMILLE

Comme on le signalait dans un précédent article, le milieu familial compte pour beaucoup dans l'enseignement de la langue française. L'enseignant peut tout mettre en oeuvre pour que l'enfant acquiert

le plus parfaitement possible la maîtrise de sa langue mais si le milieu familial n'apporte pas sa collaboration, c'est foutu.

Un enfant dont les parents s'intéressent peu ou pas à son travail scolaire, éprouvera d'énormes difficultés d'acquisition de la maîtrise de sa langue à moins d'être surdoué. Lorsque les parents ne créent pas de

climat pouvant motiver leur enfant, ce dernier se sent seul et éprouvera peu d'intérêt à l'étude de la langue française.

Il faut donc qu'il y ait coordination et complémentarité entre le milieu familial et l'école si l'on veut que les agents responsables de la formation de l'enfant, (parents et enseignants) réussissent dans leur tâche.

### PROVINCE DE QUEBEC.

Municipalité de  
St-Paul-de-la-Croix, Comté Rivière-du-Loup

Aux Contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le rôle d'évaluation révisé est déposé au bureau de la susdite municipalité.

Que tout intéressé peut en prendre connaissance dans les trente (30) jours de la déposition du rôle.

Que toute plainte devra être déposée au bureau de la susdite municipalité, avant le 1er mai 1978.

DONNE à St-Paul-de-la-Croix ce 14ième jour de novembre mil neuf cent soixante-dix-sept

Aline Boucher  
Secrétaire-Trésorier.

Même quand l'hiver est dur,  
les Michelin passent!

L'hiver au Québec, on roule bien souvent sur l'asphalte. Tout à coup la chaussée devient glissante, plus loin c'est de la neige épaisse! Par ses avantages techniques, le radial d'hiver Michelin affronte toutes ces situations. C'est le pneu d'hiver complet!

Roulez sur du sûr... Roulez à l'enseigne jaune et bleue du spécialiste Michelin!



Roulez

**MICHELIN**

SERVICE DE PNEUS  
RIVIERE-DU-LOUP  
73, Joly-862-2686

VULCANISATION MARTIN ENR.  
345, Notre-Dame Est-  
851-3324  
Trois-Pistoles.

# René J. Bernier lance sa thèse constitutionnelle

Par Jocelyn Dionne

**La Pocatière.** Le professeur de mathématiques du CEGEP de La Pocatière, le militant du Parti Libéral du Québec (PLQ) et le seul de la région à se porter candidat à la présidence du PLQ lançait la semaine dernière, sa thèse constitutionnelle pour un Québec meilleur.

"Une véritable autonomie pour le Québec dans un véritable cadre fédéral", voilà qui résume simplement sa conception de la nouvelle constitution du Québec et qu'il tentera de faire adoptée par le congrès d'orientation du PLQ à Montréal en fin de semaine prochaine.

Cette nouvelle philosophie est la solution aux nombreux problèmes dans les relations fédérales-provinciales et un véritable cadre constitutionnelle pour le Québec de soutenir M. Bernier devant les invités et les membres du Club Politique du CEGEP La Pocatière la semaine dernière.

L'heure est venue où le gouvernement fédéral doit reléguer ses pouvoirs aux provinces en ce qui concerne la gestion interne du pays. Les pouvoirs que le fédéral devrait garder, selon M. Bernier; sont les relations extérieures, les

exportations et les importations, la défense nationale et l'immigration. Quant aux autres domaines socio-économiques, cela regarde les provinces d'ajouter M. Bernier.

La réorganisation ou la refonte de cette nouvelle constitution canadienne pourrait s'élaborer et se concrétiser autour d'une table; dite conférence constitutionnelle composée de toutes les provinces et où le fédéral n'agirait qu'en observateur, M. Bernier précise que cette nouvelle structure gouvernementale et de gestion doit venir de la base et doit répondre à ses besoins, à ses aspirations et à son mode de vie.

—Cinq candidats à la présidence du PLQ

L'un des cinq candidats à la présidence du PLQ, M. Bernier n'a pas voulu vanter et mettre en évidence sa personne et ses capacités, mais plutôt les véritables solutions au marasme politique qui sévit au Québec et au Canada. Depuis le début de la campagne auprès des militants du PLQ, M. Bernier semble devenir un des trois premiers candidats en avance et susceptible de diriger le PLQ.

Les réactions de l'auditoire lors de la présente tournée en province sont de très bonne

augure de commenter. M. Bernier et cela m'encourage à "donner le paquet" pour convaincre le PLQ à ma véritable solution pour le Québec.

Les autres candidats qui font la course à la présidence, la seule depuis 14 ans, sont M. Lawrence R. Willson de Montréal et M. Guy Morin de Québec qui sont en avance avec M. Bernier. M. Roméo Breault et M. Paul Phaneuf; qui n'est pas un nouveau visage sur la scène politique, font également la lutte. Selon les observateurs et les commentateurs des journalistes des grands quotidiens montréalais, M. Bernier pourrait causer de grandes surprises pendant que M. Willson et M. Morin sont en avance. "Il ne faudrait pas sous-estimer le professeur-mathématicien de CEGEP" d'écrire un journal anglophone de Montréal.

Après les villes de Sherbrooke et Montréal, les cinq candidats sont à Québec au moment de mettre sous presse et à Drummondville mercredi de cette semaine. Cette tournée dans la province est pour faire connaître les candidats aux militants du PLQ en vu du congrès d'orientation et d'élection en fin de semaine prochaine à l'Hôtel Bonaventure de Montréal.

Saint-Pacôme paroisse:

## \$80,000.00 en travaux d'aqueduc

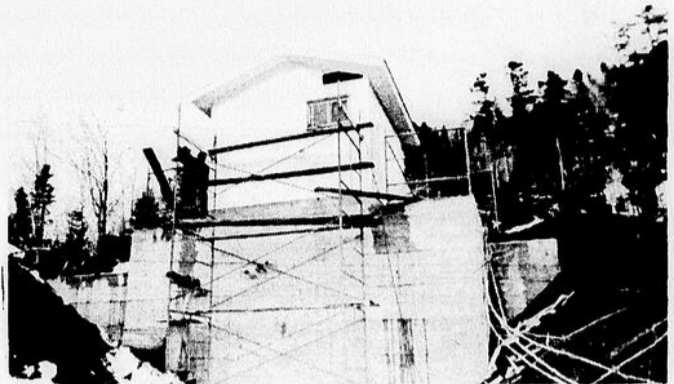
Par Jocelyn Dionne.

**La Pocatière.** La paroisse de Saint-Pacôme vient d'investir plus de \$80,000. en travaux de construction d'un réseau d'aqueduc adéquat et d'un réservoir d'eau pour desservir le secteur de la Côte des Chats. Depuis près de trois ans que le secteur de la Côte des Chats manquait d'eau potable et la municipalité de Saint-Pacôme paroisse ne pouvait obtenir de subventions également pour entreprendre ces travaux. Or, devant l'aggravation du problème, la municipalité n'a pas eu d'autre alternative que de construire le réseau à ses frais ainsi que le réservoir de 30,000 gallons. Deux sources alimenteront ce réservoir à plus de 175 pieds de profondeur. Des pompes amèneront l'eau au réservoir qui est situé dans le flanc de la Côte des Chats. La dénivellation étant très grande, il ne sera pas nécessaire de pomper l'eau dans le réseau pour avoir la pression suffisante.

M. Lionel Drapeau, secrétaire de la municipalité, qui dirige les travaux lui-même bénévolement, a déclaré que le réseau

sera en opération dès cet automne et que dans le futur, si la municipalité avait un plus grand besoin en eau, il ne suffirait que

de construire un autre réservoir et que les sources ne manqueraient pas de fournir toute la quantité demandée dans le réseau.



Situé dans la montagne dite Côte des Chats, le réservoir de 30,000 gallons d'eau de la municipalité de Saint-Pacôme paroisse ressemblera à un petit chalet au beau milieu du Centre de ski alpin de la Côte des Chats.

(Photo Jocelyn Dionne)

TEL: 418 862 3110

MEDECINE FAMILIALE

Dr. Michel Nadeau  
Dr. Claude Michaud  
Dr. José Poulin  
Dr. Louis-M. Grondin

Bureau avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi, 10h. à 22h.

242 LAFONTAINE, RIVIERE-DU-LOUP, Que.

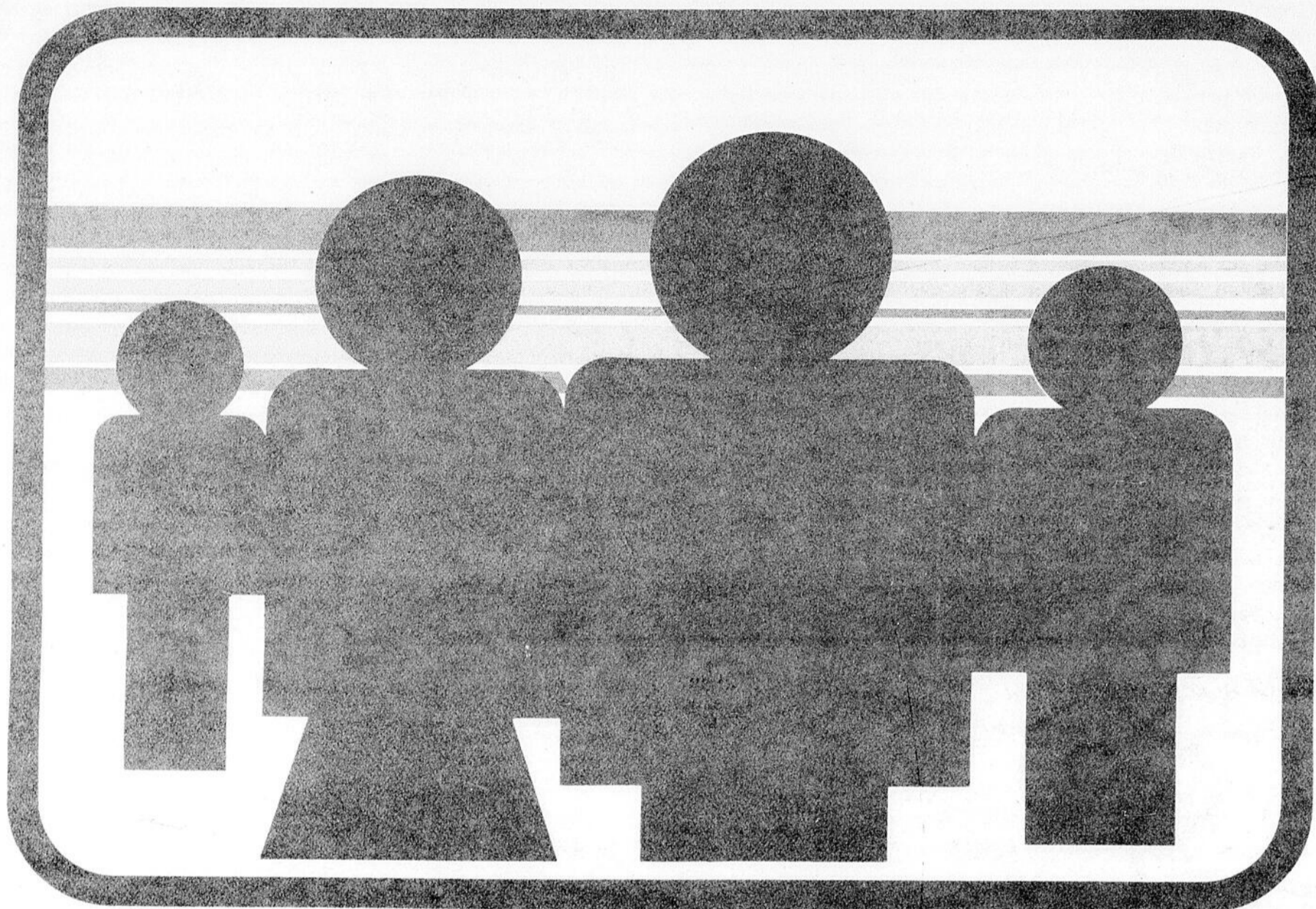
CENTRE MEDICAL DE RIVIERE-DU-LOUP inc.

**galerias tēmīs**

Les fêtes à nos portes  
Venez faire vos achats  
dès maintenant  
\*Evitez la cohue  
d'avant Noël

MERCI A NOTRE  
CLIENTELE  
QUI NE CESSE  
DE  
GRANDIR\*

Plus que des amis...  
...une famille à votre service!



# Centre d'achats de Rivière-du-Loup inc.

Voici la nouvelle identification visuelle sous laquelle vous nous reconnaîtrez dorénavant. Celle-ci identifie le rôle social que joue un centre d'achats moderne dans la vie de tous les jours.

L'aspect humain y est représenté par le groupe de personnes, "la famille", pour bien faire ressortir la diversité des produits et services que nous offrons, autant pour l'enfant que l'adulte. Les lignes horizontales symbolisent la communication, l'action et le bien-être qui sont le propre du centre d'achats de Rivière-du-Loup.

Le bleu identifie l'eau, la ville en bordure du fleuve et traversée par une rivière; le rouge et l'orange représentent le soleil, la chaleur des gens d'ici et l'ambiance chaleureuse du centre d'achats de Rivière-du-Loup. La typographie se rapporte également à l'eau par son mouvement et ses pointes.

Le tout démontre bien le rôle social que nous sommes conscients de jouer et c'est pour cette raison que nous avons uni nos forces afin d'être plus que des amis mais une famille à votre service.

Nous désirons, par la même occasion, remercier chaleureusement toute la population qui a bien voulu collaborer avec nous et profiter de nos services et nous l'encourageons à s'introduire dans la grande famille qu'est maintenant devenu le centre d'achats de Rivière-du-Loup.

Association des Marchands  
de Rivière-du-Loup